



PERCEPTION ET ATTITUDES DES TUNISIENS SUR LES ASSOCIATIONS

2023



PERCEPTION ET ATTITUDES DES TUNISIENS SUR LES ASSOCIATIONS

2023

Table des matières

Table des matières	0
I- Résumé exécutif	3
II- Introduction.....	10
III- Contexte et cadrage théorique	13
IV- Cadrage méthodologique	16
V- Les principaux résultats de l'enquête.....	19
1- Informations générales sur l'échantillon	19
2- Le climat général de l'activité de la société civile	21
2-1 Une participation masculine légèrement supérieur à celle des femmes.....	23
2-2 Une diminution de l'engagement des participants en fonction de l'âge.....	26
2-3 Une Importance relative du niveau d'éducation dans l'engagement associatif.....	29
2-4 Une plus grande disponibilité des étudiants, chômeurs et des professions libérale pour l'engagement associatif.....	32
3- La participation et la confiance dans les organisations de la société civile.....	38
3-1 Des similitudes entre les hommes et les femmes dans les motivations à rejoindre une association.....	44
3-2 Les raisons principales de rejoindre une association varient selon l'âge	48
3-3 Une augmentation de l'engagement associatif au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente	53
3-4 Les motivations des individus à rejoindre une association varient selon leur profession : analyse des tendances dominantes	60
4- La gouvernance et la gestion des organisations de la société civile	69
4-1 Le rôle central des femmes et des jeunes dans le travail associatif : un constat largement partagé par les répondants	72
4-2 Une différence d'opinions des hommes et des femmes sur la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans le travail associatif.....	75
4-3 Différences d'opinions en fonction de l'âge sur la participation des femmes et des jeunes dans les organisations de la société civile	78

Figures:

- Figure 1** L'échantillon de l'enquête selon le Genre
- Figure 2** L'échantillon de l'enquête selon la situation familiale
- Figure 3** L'échantillon de l'enquête selon le niveau éducatif
- Figure 4** L'échantillon de l'enquête selon la profession
- Figure 5** Proportion des membres/adhérents d'une organisation de la société civile dans l'échantillon
- Figure 6** Croisement de l'adhésion à une association avec le genre
- Figure 7** Croisement des préférences des domaines associatifs avec le genre
- Figure 8** Croisement de l'adhésion à une association avec la tranche d'âge
- Figure 9** Croisement des préférences des domaines associatifs avec la tranche d'âge
- Figure 10** Croisement de l'adhésion à une association avec le niveau éducatif
- Figure 11** Croisement des préférences des domaines associatifs avec le niveau éducatif
- Figure 12** Croisement de l'adhésion à une association avec la profession
- Figure 13** Croisement des préférences des domaines associatifs avec la profession
- Figure 14** Proportion des répondants qui suivent les activités de la société civile
- Figure 15** Les principales sources d'information utilisées par les répondants pour se renseigner sur les associations
- Figure 16** Les raisons qui motivent les citoyens à adhérer à des associations selon les répondants
- Figure 17** La nature de l'engagement associatif des répondants
- Figure 18** Les activités de bénévolat les plus appréciées par les répondant.e.s
- Figure 19** Le niveau de confiance des répondants envers le secteur associatif
- Figure 20** Croisement des motivations à rejoindre une association avec le genre
- Figure 21** Croisement de la nature de l'engagement des répondant.e.s avec le genre
- Figure 22** Croisement du niveau de confiance accordé aux associations avec le genre
- Figure 23** Croisement des motivations à rejoindre une association avec la catégorie d'âge
- Figure 24** Croisement de la nature de l'engagement des répondant.e.s la tranche d'âge
- Figure 25** Croisement du niveau de confiance accordé aux associations avec la tranche d'âge
- Figure 26** Croisement des motivations à rejoindre une association avec le niveau éducatif

- Figure 27** Croisement de la nature de l'engagement des répondant.e.s avec le niveau éducatif
- Figure 28** Croisement du niveau de confiance accordé aux associations avec le niveau éducatif
- Figure 29** Croisement des motivations à rejoindre une association avec la profession
- Figure 30** Croisement de la nature de l'engagement des répondant.e.s avec la profession
- Figure 31** Croisement du niveau de confiance accordé aux associations avec la profession
- Figure 32** La relation entre les autorités gouvernementales et les associations
- Figure 33** Le rôle de l'État envers les organisations de la société civile.
- Figure 34** Le rôle des associations et leur impact dans la société
- Figure 35** Le rôle et la participation des femmes
- Figure 36** Le rôle et la participation des jeunes
- Figure 37** Croisement de la perception du rôle des femmes dans le travail associatif avec le genre
- Figure 38** Croisement de la perception du rôle des jeunes dans le travail associatif avec le genre
- Figure 39** Croisement de la perception du rôle des femmes dans le travail associatif avec la tranche d'âge
- Figure 40** Croisement de la perception du rôle des jeunes dans le travail association avec la tranche d'âge

I- Résumé exécutif

Les résultats de cette enquête fournissent des informations précieuses sur les perceptions à l'égard du mouvement associatif. Ces informations peuvent être utilisées pour orienter les politiques et les programmes futurs, ainsi que pour orienter les choix de l'engagement citoyen. Il s'agit d'un agrégat de représentations qui s'articulent autour de quelques images sociétales et de quelques registres essentiels produits à l'égard du mouvement associatif tunisien et qui peuvent être interprétés et analysés, aussi bien sur un mode complémentaire, que sur le mode de tension et de contradiction et parmi lesquels :

1. Le registre polémique des enjeux et des actions

Ce registre s'articule autour des thématiques liées à l'image perçue des associations, à travers quelques paramètres clés qui touchent par exemple, au niveau de développement institutionnel des OSC, à la perception de l'efficacité / de l'inefficacité et au stigmatisme de la politisation de différentes structures associatives.

-La perception du développement institutionnel des associations:

Ce développement fait référence à la perception sociétale liée au processus visant au renforcement des capacités et des structures organisationnelles d'une association. Il s'agit d'évaluer d'une manière globale les mesures et les stratégies en vue d'améliorer la gouvernance, la gestion, les politiques internes, les ressources humaines, les procédures et les systèmes de l'association. La perception à cet égard est importante dans la mesure où elle reflète l'impact vécu des OSC tunisiennes à travers le dit, le non-dit et l'expérience vécue. Enfin cette perception apporte un éclairage sur le degré de solidité, de résiliences de ces structures et sur, leurs capacités de répondre aux besoins de leurs membres d'une part et de la société dans laquelle

elles opèrent, d'autre part et ce tout en respectant les principes de transparence, de responsabilité et d'efficacité.

L'une des leçons apprises de cette enquête, c'est qu'il existe une vision ambivalente quant aux degrés de professionnalisme de ces structures : la focalisation sur les jeunes observés depuis 2011 a démontré de bons résultats pour la tranche d'âge 18-34 ans qui perçoivent les capacités des OSC dans des termes plutôt positives positifs, contrairement aux autres tranches d'âges où domine une vision plutôt négative. Pour les autres catégories d'âge, chez qui domine une vision réductrice quant à la capacité des OSC et qui renvoie souvent vers l'idée du « provisoire / amateurisme » qui ne peut pas s'inscrire dans la durée. L'idée du bénévolat est parfois associée à des formes d'emploi vulnérables. Bien que de nombreuses associations tunisiennes soient dirigées par des bénévoles, cela ne signifie pas que ces derniers manquent d'expériences ou qu'ils soient peu qualifiés. Plusieurs interrogés adultes, ignorent que de nombreux bénévoles apportent des compétences professionnelles à leurs rôles de direction. Parfois cette perception négative affecte certaines décisions, notamment dans le cadre familial ou même administratif.

-La perception de l'efficacité /inefficacité :

L'impact de l'action associative est plutôt perçu d'une manière positive, surtout, chez la population interrogée des grandes villes. Cette perception positive est encore à améliorer et à mettre en valeur. Cependant, et bien que certaines associations se concentrent sur la bienfaisance, la condition des femmes, l'intégration des jeunes, le plaidoyer et la sensibilisation d'une manière générale, très peu d'informations existent sur les OSC qui œuvrent dans des domaines tels que l'innovation, l'environnement, la recherche scientifique ou les *think tanks*. Cette méconnaissance, relative des associations en rapport avec les « hautes compétences », explique la raison pour laquelle l'action associative est considérée, tantôt comme une action de plaidoyer, tantôt comme une action de relais qui ne sert qu'à renforcer le message des réseaux nationaux ou internationaux, déjà établis. Dans un cas comme dans

l'autre, beaucoup parmi les personnes interrogées reprochent aux OSC tunisiennes le fait d'être incapables de développer une « offre sociétale » autonome. Parmi les sujets ayant une expérience passée avec le milieu associatif, l'idée d'un « jeu déjà fait » ou « d'une société civile « VIP », par opposition aux associations « politiquement non correctes », est très présente dans les conversations ouvertes. Cette double perception peut résulter d'une mauvaise compréhension des processus collaboratifs ou sélectifs et de la mise en œuvre des projets associatifs. Elle peut aussi être due à une approche purement quantitative des indicateurs de succès recherchés par les partenaires nationaux et internationaux. Par exemple, la faible réaction des associations tunisiennes face aux atteintes des libertés d'expression ou face à la déconsolidation démocratique, témoigne d'une défaillance au niveau des indicateurs quantitatifs de performances utilisées jusqu'ici. Car souvent l'accent est mis sur les inputs (nombre de jeunes et des femmes mobilisés) et les outputs (livrables médiatisés). Un très faible intérêt est porté sur les processus de sociabilité qui se trament au sein même de ces structures. En focalisant sur les produits (comme des choses) plutôt que sur les relations transformatrices du social, (les acteurs), beaucoup d'associations ont fini par perdre leur vocation initiale. Chez le public, l'opacité du processus de mise en œuvre des actions, renforce le doute, les craintes et la méfiance vis-à-vis des OSC en tant que corps intermédiaires. Or l'efficacité est en partie une question d'impact relationnel et de visibilité de cet impact.

Le stigmatisme du mouvement associatif :

Le stigmatisme n'est pas un attribut en soi : il se définit dans le regard d'autrui. Il renvoie à l'écart par rapport à la norme : toute personne ou structure qui ne correspond pas à ce que l'on pense comme « normale » est susceptible d'être stigmatisée. Le stigmatisme se traduit donc en termes relationnels.¹ Qu'il s'agit d'une personne ou d'un groupe de personnes, le/les stigmatisés, sont réduits à leur stigmatisme : toutes leurs actions même les plus bienfaitrices, sont interprétées à travers le prisme de la narrative

¹ Erving Goffman, Stigmatisme. Les usages sociaux du handicap, Paris, Les Éditions de Minuit, [1963],

anti-associative. De nombreuses associations « travaillent de manière indépendante de toute affiliation politique ou sectaire et se concentrent sur des questions de service et d'intérêt public ». Cependant et en collectant les réponses à ce sujet on s'aperçoit que la méfiance d'une partie de l'opinion publique, à l'égard des partis politiques, entraîne souvent une attitude de méfiance supplémentaire ; voir même de défiance à l'égard des OSC. Cette méfiance trouve son fondement dans deux préjugés, sans cesse répétés dans la narration anti-associative : l'évolution massive des associations religieuses et des OSC accusées de pratiques de « sous traitance politique ». Or selon l'enquête et en ce qui concerne la tranche d'âge la plus active (18-34 ans), on constate une préférence pour les associations à vocation sociale (26.3%), scientifique (15.2%) et seulement moins de 1% pour les associations à vocation religieuse. On enregistre la même tendance pour la catégorie 34-50 ans. Seule la catégorie de la population âgée de plus de 66 ans affiche un besoin d'adhésion à des associations à vocation religieuse à hauteur de 20% (16.7% d'entre eux sont des analphabètes). Lorsqu'il s'agit du stigmate de la politisation des OSC, une majorité des répondants qui ont côtoyé des acteurs associatifs au moins une fois dans leur vie, perçoit les OSC tunisiennes d'une manière apolitique. Ceux qui ont une certaine suspicion à ce sujet, (la catégorie de 50 ans et plus) n'ont jamais eu affaire avec des actions ou des acteurs associatifs. Leur perception vient directement d'une rhétorique anti associative, voire même diffamatoire, propagés par les réseaux sociaux. D'une manière générale, la majorité des associations sont perçues comme « indépendante » au niveau politique, mais cette perception d'indépendance, peut être contredite parfois, par des exemples de coopération entre des associations et des partis politiques, ou par la nomination de membres de partis politiques dans les instances dirigeantes d'associatives. Même si les passerelles entre les deux « champs » peuvent être nécessaires parfois ou légitimes, il est impératif d'œuvrer afin de rendre plus visible le sens de la « vocation » civique et de renforcer la crédibilité des OSC tunisiennes .Il est important de noter que la neutralité politique et l'indépendance des associations vis-à-vis des clivages politiques sont des principes clés dans leur fonctionnement futur notamment en

période de crise politique et de tensions , ce qui n'empêche pas l'engagement de type « Watchdog » par rapport à des questions fondamentales de droits humains. Au moment où les corps intermédiaires politiques souffrent d'un déficit de confiance, il est important que les OSC puissent renforcer cette confiance à travers des formes inédites d'engagement civique.(dialogues de société, conférences de consensus , conférences délibératives...etc) . Dans un contexte de déconsolidation démocratique, elles peuvent contribuer à renforcer le « Common Ground » de la citoyenneté et les valeurs de démocratie en agissant en tant que médiateurs de résilience et de rassemblement et pourquoi pas, de dialogue entre la société et les institutions gouvernementales.

2. Le registre « souverainiste » de la double allégeance :

Les associations et le financement:

Il existe plusieurs raisons qui expliquent la méfiance d'une infime partie de l'opinion par rapport au financement international des OSC. Il y a tout d'abord, la crainte que les associations financées par des partenaires étrangers deviennent des instruments de subversion politique ou de déstabilisation sociale ou culturelle. Une infime partie de la population, perçoit ces financements comme des tentatives d'influencer l'opinion publique, de promouvoir des valeurs étrangères ou de soutenir des mouvements d'opposition.

Cette crainte est alimentée par les propos diffamatoires sur les réseaux sociaux par lesquels les associations utilisent l'argent des donateurs pour exécuter des « agendas étrangers ». L'accent est mis sur la relation entre les OSC parrainées, affiliées et resautées et les ONG, souvent accusées de promouvoir un « agenda occidental », de saper les valeurs traditionnelles et identitaires, ou encore d'être des agents de la « décadence morale ».

Cette perception peut être alimentée par des scandales « réels » ou « inventés » de détournement de fonds, de mauvaise gestion ou de financement du terrorisme. La

réalité selon laquelle, la majorité des associations sont tenues de rendre compte de l'utilisation des fonds, et ont des systèmes de gouvernance pour assurer la transparence et l'efficacité de leurs activités, est très mal connue par le public. Beaucoup de citoyens savent que de nombreuses associations sont tenues rendre compte de leurs activités et de leurs financements aux autorités compétentes, et adoptent des pratiques de transparence renforcées telles que la publication de rapports annuels et la tenue d'assemblées générales ouvertes au public. Le fait que les autorités compétentes (la direction des associations) ne fassent pas état de ces progrès réalisés en Tunisie ne fait qu'augmenter l'ampleur de ces campagnes de diffamation. Une stratégie anti-diffamatoire peut être mise en œuvre par les associations tunisiennes, en tant que partie intégrée de leur stratégie de communication.

Les stratégies d'adhésion aux structures associatives :

Bien que certaines associations puissent éprouver des difficultés financières, la majorité de ces dernières sont perçues comme capables d'avoir des sources de financement diversifiées et une gestion financière saine. Pour la majorité des interviewées, une autre idée domine : les OSC travaillent rarement dans la permanence ! Leur recrutement « est provisoire » et l'évolution professionnelle dans ces structures est « improbable ». De ce fait, le travail dans une OSC est toujours considéré ; dans l'opinion, comme une solution refuge. En termes de motivation d'engagement associatif, et en réponse à une question au choix multiples, les répondants citent au premier rang « la conviction de défendre la cause de l'association » (79.2%). Cependant, et en même temps, l'enquête met en évidence une corrélation entre l'adhésion à des structures associatives et la recherche d'emploi (77.7%). Ainsi, les personnes cherchant un emploi se disent intéressées par les associations féminines (15.4%), les associations caritatives (14.3%), les associations des droits humains (7.7%) et les associations du travail social (6.7%). En posant la question sur les raisons qui poussent les répondants à adhérer à des associations,

79.2% avaient indiqué la motivation de l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles et la recherche d'emploi.

Les associations et la gestion de projets d'intérêt général :

Pour plusieurs, les associations ne sont pas considérées comme compétentes pour gérer des projets d'intérêt général : ce jugement peut découler de la perception que les associations sont souvent des organisations de bénévoles et qu'elles manquent de ressources et de compétences pour gérer des projets d'envergure. Le fait que de nombreuses associations ont développé des capacités de gestion professionnelle pour gérer des projets complexes et de grande envergure doit être mieux identifié et divulgué. De nombreuses associations ont réussi à établir des partenariats fructueux avec des collectivités locales et des entreprises pour réaliser des projets d'intérêt commun.

Ces acquis ne doivent en aucun cas occulter le chemin à parcourir : les perceptions citoyennes ont montré à quel point les OSC entretiennent des relations verticales, les décisions étant prises à un niveau plus national ne prenant pas en compte les spécificités et les besoins différenciés locaux, ce qui est lié au manque de capacité et d'accès au financement des OSC locales ou de petite taille. Elle montre aussi à quel point les espaces de dialogue multi-acteurs ne sont pas disponibles ou efficaces afin de permettre une identification commune des besoins et des solutions à y apporter dans une logique de complémentarité avec les citoyens eux-mêmes.

II- Introduction

En dehors des données brutes du centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations IFEDA (<http://www.ifeda.org.tn>), le monde associatif est actuellement peu étudié par le système statistique tunisien. Ceci explique pourquoi les enquêtes de perception offrent, aujourd'hui, un moyen de recueillir des données sur des questions intangibles ou difficiles à mesurer sur les associations. Grâce à l'utilisation d'enquêtes de perception, les acteurs peuvent évaluer et comparer les groupes d'opinions sur leur efficacité sociétale et sur d'autres questions qui ne pourraient être mesurées par d'autres méthodes de collecte de données.

- ↳ Pour l'ensemble de la société, le choix d'une enquête de perception est important à plusieurs titres, dont notamment :
- 2. La compréhension des comportements citoyens en termes d'apathie, de sympathie et d'empathie : A cet égard, les études de perception permettent de comprendre comment les individus supposés être des bénéficiaires potentiels du travail associatif perçoivent leur environnement civique, ainsi que les comportements qui en découlent. En conséquence, ces études peuvent fournir des informations précieuses pour aider à comprendre les réflexes citoyens et à concevoir des interventions appropriées pour améliorer les résultats des actions des OSC.
- 3. Le second argument, vient du besoin de validation de l'information relative à l'état de la dynamique associative en Tunisie : Les études de perception peuvent aider à valider ou à infirmer les informations existantes ou les hypothèses relatives au mouvement associatif à la lumière des tournants majeurs de la transition, de la consolidation et de la déconsolidation démocratique . Les résultats de ces études peuvent fournir des données de

base pour les recherches futures ou aider à améliorer les connaissances et la compréhension du processus même de la transition démocratique.

4. Le troisième argument, émane du besoin de l'évaluation horizontale de l'efficacité des interventions associatives : à cet égard, les études de perception peuvent également aider à évaluer l'efficacité des interventions sociales ou culturelles des OSC. Les résultats peuvent permettre de comprendre l'impact d'une intervention sur les perceptions, attitudes et comportements dans des secteurs ciblés après coup.

↳ Pour les acteurs de la société civile, cette enquête de perception peut être :

1. Un moyen pour **faciliter la communication** entre citoyens et acteurs associatifs. Ceux-ci peuvent explorer les points de vue des citoyens et la connaissance des enjeux, ce qui leur permettrait d'évaluer l'impact de leur action.
2. Un second objectif de cette enquête est de **rééquilibrer les asymétries d'information**. Les données sur les OSC tunisiennes sont limitées, car les statistiques peuvent être incomplètes et la capacité nationale de mener des activités de collecte de données peut être réduite. Cette enquête de perception peut donc fournir une source importante de données là où les données disponibles sur les pratiques quotidiennes des associations sont limitées, ce qui peut être une source importante pour trianguler d'autres sources de données.
3. Le troisième objectif, est de **remettre en question les idées reçues**. Dans certaines circonstances, cela pourrait être un outil efficace pour déconstruire les stéréotypes en relation avec l'image des associations : gestion, financement et impact .etc. Dans cette perspective, les enquêtes de perception sont un moyen utile de recueil des données sur les opinions des citoyens, sur les questions, par opposition aux opinions d'experts ou d'officiels. Mieux encore,

le décalage entre les textes juridiques, le contexte pratique de la vie associative et la perception du citoyen, est l'un des « gaps » auquel l'enquête perception est censée répondre.

- ↳ Par rapport à **l'adhésion citoyenne**, la perception à l'égard des associations est importante pour plusieurs raisons, notamment en ce qui concerne le rôle du capital social de confiance. Les associations dépendent généralement du soutien des citoyens pour atteindre leurs objectifs. Si les citoyens ne leur font pas confiance, les associations peuvent avoir du mal à mobiliser des ressources et à obtenir l'appui dont elles ont besoin pour mener à bien leurs activités. Par conséquent, étudier la perception à l'égard des associations est crucial pour comprendre les facteurs qui influencent cette confiance dans ces organisations et pour déterminer comment elles peuvent renforcer cette confiance.

- ↳ **En termes d'efficacité et d'impact** les associations sont créées pour répondre aux besoins et aux intérêts de la société. Pour atteindre leurs objectifs, elles doivent être efficaces dans leur travail. La perception de leur impact peut aider à évaluer l'efficacité de ces organisations, en identifiant les domaines où elles sont performantes et les domaines où elles peuvent s'améliorer. Enfin, et au niveau de l'engagement civique, les associations jouent un rôle important dans la promotion de l'engagement civique et de la participation des citoyens dans la vie démocratique. Étudier la perception des citoyens à l'égard des OSC peut aider à comprendre comment ces organisations peuvent encourager l'engagement civique et la participation des citoyens dans leur travail.

III- Contexte et cadrage théorique

La perception du mouvement associatif tunisien puise directement ses différentes narratives dans trois types d'informations différentes :

-Les informations en provenance du microsysteme associatif lui-même à travers les récits des expériences, des difficultés mais aussi des histoires de succès. Dans cette perspective, Il est important de faire la distinction entre les critiques légitimes et constructives de la société civile et les discours diffamatoires et polarisants qui cherchent à la discréditer et à la délégitimer. Les organisations de la société civile peuvent travailler pour faire évoluer la perception de leur rôle par le public, afin de dissiper les critiques infondées et de promouvoir un dialogue constructif avec leurs détracteurs.

-Les informations en provenance des détracteurs de la société civile et les adversaires de son indépendance, très actifs dans les réseaux sociaux. Ces narratives radicales contribuent souvent à une sorte de criminalisation où le populisme peut être associé à des discours diffamatoires envers la société civile et ses organisations, en particulier si celles-ci sont perçues comme faisant partie de l'establishment ou des élites politiques et économiques. Faute de légitimité représentative, la narrative radicale peut utiliser des rhétoriques simplistes et polarisantes pour attaquer la société civile et galvaniser leur base électorale.²

- Les informations basées sur des faits réels, car il est important de noter que toutes les critiques de la société civile ne sont pas nécessairement liées au populisme. Des études ont montré que les critiques de la société civile sont souvent basés sur des

² Stavrositu, C., & Chivers, L. (2019). Conspiracy theorizing as negative evaluative perceptions of the public sphere. *Communication Theory*, 29(2), 162-182.

Bauer, G. R., Braimoh, J., & Meyer, S. B. (2015). Civil society and democracy in global context: Attitudes and values of nonprofit leaders in six countries. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 44(4_suppl), 49S-69S.

perceptions erronées et des stéréotypes. Par exemple, une étude menée par Stavrositu et Chivers (2019) a révélé que les personnes qui adhèrent à des théories du complot sont plus susceptibles de percevoir les organisations de la société civile comme étant secrètes et malveillantes. D'autres études font état d'une relation de corrélation entre l'efficacité/la non efficacité des corps intermédiaires et la perception positive ou négative des citoyens à l'égard de la société civile et des associations. (A.Benhafaiedh 2023)³. Ceci justifie la démarche descriptive critique qui repose sur une méthodologie rigoureuse et qui vise à obtenir des données objectives et fiables sur le rôle des OSC tunisiennes et leur perception. Contrairement aux deux premières sources, cette démarche implique l'utilisation d'outils de collecte de données standardisés, les entretiens, ou l'observation. En tenant compte du contexte politique de la transition démocratique, l'axe « société civile- société politique » est souvent priorisé. C'est le cas de l'étude de Bchir, A., & Ayari, K. (2018) sur « *Les associations en Tunisie: entre politisation et professionnalisation* ». Dans ce livre les auteurs examinent le rôle des associations en Tunisie, en mettant l'accent sur les tensions entre leur politisation et leur professionnalisation. Ils analysent comment les associations sont devenues des acteurs clés de la vie publique en Tunisie et comment elles ont évolué depuis la révolution de 2011. On souligne également le rapport avec les OSC et la gestion des biens communs. C'est le cas de l'étude de Beji-Bécheur, A. (2019), sur « *les associations en Tunisie: de la gestion des biens communs à l'action publique* ». Dans ce livre l'auteur examine le rôle des associations en Tunisie, en se concentrant sur leur contribution à la gestion des biens communs et à l'action publique. Elle analyse comment les associations ont évolué depuis l'indépendance de la Tunisie et comment elles ont contribué à la consolidation de la démocratie et à la participation citoyenne. D'autres travaux analysent le rôle des OSC sous l'angle de l'engagement citoyen. C'est notamment le cas de Ouerfelli, M. (2017) dans « *The Dynamics of Associational Life in Contemporary Tunisia: The Rise of Civic Engagement*. Ce travail examine

³ A.Benhafaiedh : Les corps intermédiaires en crise .Groupe de recherche CESMA/ASSF- 2023 (Forthcoming)

la dynamique de la vie associative en Tunisie, en analysant le rôle des associations dans le processus de transition démocratique et dans la consolidation de la participation citoyenne. L'auteur analyse également les défis auxquels les associations sont confrontées et comment elles peuvent les surmonter.

Dans une perspective un peu différente le mouvement associatif tunisien est approché en tant que variable indépendante donnant lieu, depuis l'indépendance, à plusieurs jeux de configurations, notamment politiques,. C'est le résultat de l'étude de Lamloum, O. (2019) . "The Development of Civil Society in Tunisia. Elle examine l'évolution de la société civile en Tunisie depuis l'indépendance jusqu'à la révolution de 2011, en se concentrant sur le rôle des associations dans ce processus, et en analysant les différentes étapes de l'évolution des associations, les changements institutionnels et les défis auxquels les associations sont confrontées.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de recherche plus vaste sur l'ensemble de la société civile. Il s'agit d'examiner la situation de la société civile en Tunisie après la révolution de 2011, en se concentrant sur les dynamiques de participation et de représentation. Les auteurs analysent les différents acteurs de la société civile, les changements institutionnels et les défis auxquels ces acteurs sont confrontés. C'est la problématique développée par Baccouche, R., & Ayari, K. (Eds.). (2017) dans "Civil Society in Post-Revolutionary Tunisia: Dynamics of Participation and Representation. Dans cette démarche analytique une place de choix est faite aux organisations féminines et à la femme en tant qu'acteur civique. C'est l'objet de l'étude de Charrad, M. M. (2018) intitulée *Women Rising: In and Beyond the Arab Spring*. NYU Press. Il s'agit d'un examen du rôle des femmes dans les mouvements sociaux dans la société tunisienne, en mettant l'accent sur les femmes activistes qui ont lutté pour les droits des femmes pendant et après la révolution de 2011. L'analyse contextuelle est enfin une autre pièce complémentaire du dispositif analytique. Le

rapport qu'entretient les OSC avec les dynamiques du changement démocratique , voir même de la consolidation démocratique, est mis en relief , comme le montre l'étude de Meddeb, M. (2017) . « Civil Society in Tunisia: The Democratic Transition as a Case Study”. Il s'agit d'une analyse relative au contexte de la consolidation démocratique qui cherche à démontrer comment les acteurs de la société civile ont contribué à la consolidation de la démocratie et à la participation citoyenne. Bien que l'ensemble de ces travaux offrent un aperçu de la dynamique associative en Tunisie, en se concentrant sur leur rôle dans la vie publique, leur évolution depuis l'indépendance, leur contribution à la consolidation de la démocratie et de la participation citoyenne, ainsi que les défis auxquels elles sont confrontées, la dimension purement perceptive des citoyens est rarement évoquée. Plus important encore, le nouveau contexte de la déconsolidation survenue depuis un certain nombre d'années est rarement pris en considération. D'où l'intérêt aujourd'hui, d'un retour empirique sur le terrain.

IV- Cadrage méthodologique

La Composante Quantitative :

L'échantillon proposé dans le cadre de cette étude est un échantillon aléatoire stratifié auprès d'une population de 600 Interviewés avec trois strates de tirage :

- La sélection aléatoire des zones de dénombremets (sur les 24 gouvernorats)
- La sélection aléatoire ménages
- La sélection aléatoire des interviewés par l'utilisation du tableau de kish (un interviewe par ménage (50% femmes et 50% hommes)

L'Institut National de la Statistique (INS) dispose d'une base aréolaire comportant environ 40000 zones de dénombrement (ZD) créées pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGPH-2014).Une

ZD est une localité créée de manière à regrouper un nombre de ménages moyen de 70. Elle est la plus petite unité géographique créée pour les besoins du RGPH-2014 durant le dénombrement et pour servir comme base de sondage des enquêtes ménages. Chaque ZD comprend les informations suivantes : gouvernorat, délégation, secteur, municipalité, arrondissement, milieu de résidence (Communal et non communal) nombre de ménages et la population totale. Les limites de chaque ZD sont clairement identifiables sur des cartes géographiques.

L'échantillon a été distribué sur un maximum possible de territoire et inclut un nombre suffisant de points de chutes de sorte que le nombre d'interviews par points d'échantillonnage ne dépasse pas 10 interviews. Nous proposons de cibler un nombre de points de chute proportionnel à la distribution nationale du nombre des ménages par gouvernorats, la sélection des points de chute est réalisée aléatoirement. Chaque point de chute est indiqué dans une carte avec tous les détails indicatifs des blocs où les ménages vont être sélectionnés.

Chaque superviseur est appelé à suivre à la lettre l'indication du bloc sélectionné comme indiqué dans la phase précédente et de répartir ses enquêteurs de manière à ce que la sélection des ménages dans chaque bloc doive correspondre parfaitement à la méthodologie aléatoire de sélection. Chaque superviseur choisit un point de départ qui sera indiqué dans la carte et de sélectionner un intervalle systématique qui se calcule proportionnellement au nombre estimatif des ménages dans le bloc, de sorte que nous garantissons une sélection au hasard des ménage et une traçabilité parfaite de tous les ménages visités. Chaque enquêteur est invité à remplir une fiche technique détaillée sur les ménages visités dans chaque bloc en plus des nombres de visites et une feuille de consentement qui prouve que le ménage a été visité.

La sélection de l'individu concerné à l'intérieur du ménage doit se réaliser en se basant sur un tableau de kish permettant la sélection d'un seul individu par ménage. Le classement des jeunes résidants dans le ménage par ordre du plus âgé au moins âgé, par une formule de calcul simplifié .

La Composante Qualitative :

Cette composante sera faite grâce à la réalisation de 20 entretiens semi directifs avec des personnes ayant eu une expérience dans le cadre des OSC tunisiennes.

Mener des recherches avec des participants témoins soulève un certain nombre d'implications éthiques et juridiques. Dans cette enquête, le rôle des participants humains est crucial afin de fournir des expériences personnelles qui permettront de mieux cibler les messages de valorisation du rôle et de l'apport de la société civile et de déconstruire les images et perceptions biaisées de la société civile dans l'opinion publique grâce aux témoignages directs.

Assurer la collecte et le traitement éthiquement irréprochable des données et témoignages est au cœur du projet. Les principales préoccupations sont la protection de la dignité humaine, des valeurs individuelles, des droits et des intérêts personnels. Des procédures de consentement éclairé seront mises en œuvre pour garantir le caractère volontaire de la participation.

Le stockage des données sera effectué dans un serveur local dédié, toutes les données personnelles (nom, numéro de téléphone) seront séparées des données liées à la recherche, à savoir les réponses aux questions d'entrevue ou d'enquête.

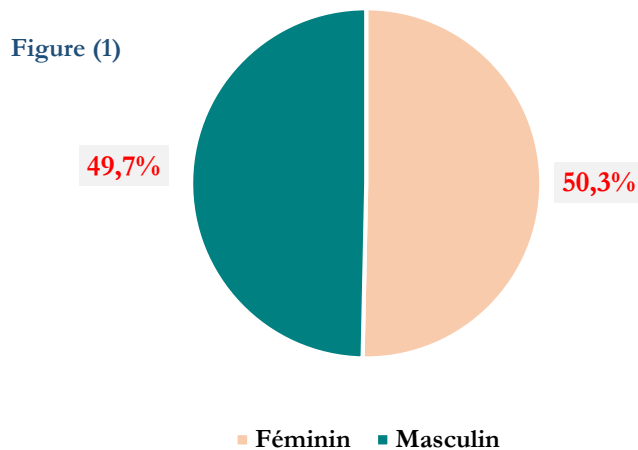
Seuls le sexe, l'âge, le niveau d'étude, le statut marital, l'occupation seront liés à ceux-ci, par conséquent, une identification du participant n'est possible à aucun moment pour une personne extérieure au projet.

V- Les principaux résultats de l'enquête

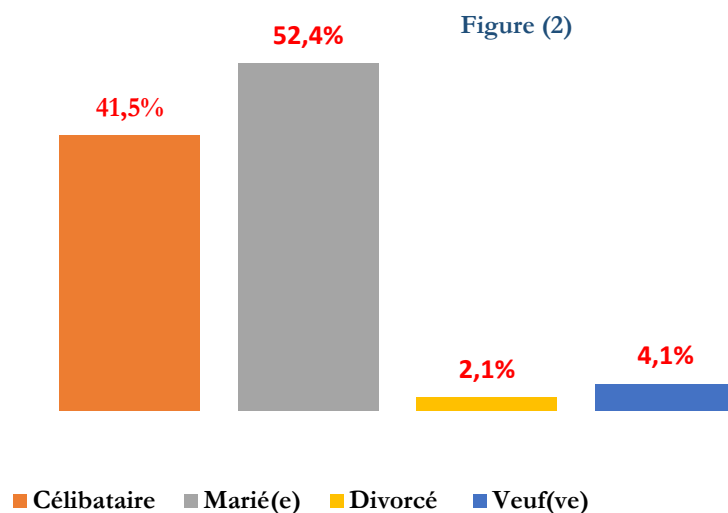
1- Informations générales sur l'échantillon

1208 personnes ont participé à la présente enquête sur « **La perception et attitudes des Tunisiens sur les associations** ». Les femmes ont représenté une légère majorité avec (50,3%), tandis que celle des hommes était de (49,7%). Les répondants mariés sont plus nombreux (52,4%), tandis que (41,5%) sont célibataires, (4,1%) sont veufs/veuves et (2,1%) sont divorcés.

L'échantillon de l'enquête selon le Genre



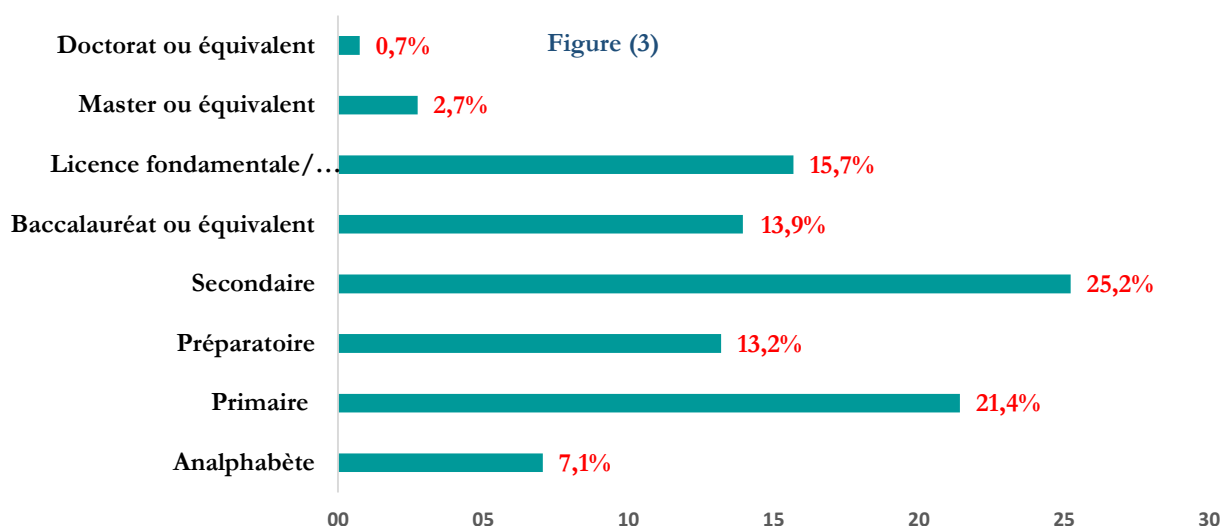
L'échantillon de l'enquête selon la situation familiale



Le niveau d'éducation des répondants : (66,9%) n'ont pas obtenu le baccalauréat .Ils se répartirent comme suit : (25,2%) ont arrêté leurs études au niveau secondaire, (21,4%) niveau primaire, (13,2%) préparatoire et (7,1%) étant analphabètes.

Les répondants titulaires du baccalauréat ou d'un niveau équivalent: (15,9%) ont une licence fondamentale, appliquée ou un diplôme équivalent, (13,9%) sont titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, (2,7%) justifient d'un diplôme de maîtrise ou équivalent, et une minorité (0,7%) d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent.

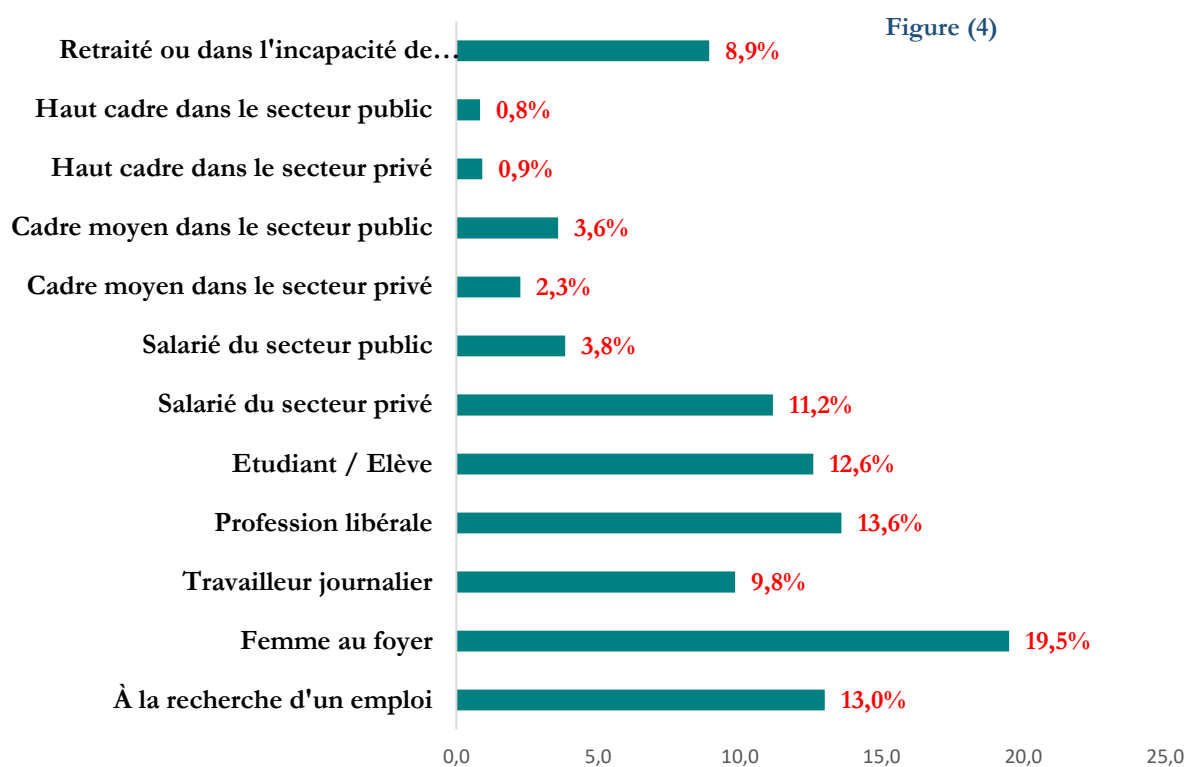
L'échantillon de l'enquête selon le niveau éducatif



Les répondants selon l'activité professionnelles: (19,5%) sont des femmes au foyer, (13,6%) exercent des professions libérales, (13%) déclarent être en situation de chômage. (12,6%) sont des étudiants ou des élèves, (11,2%) sont des employés du secteur privé, (9,8%) des travailleurs journaliers, (8,9%) sont soit des retraités soit dans l'incapacité de travailler, (3,8%) sont des employés du secteur public, (3,6%) sont des cadres moyens du secteur public, (2,3%) des cadres moyens du secteur privé,

et une minorité de (0,9%) sont des hauts cadres du secteur privé, tandis que (0,8%) sont des hauts cadres du secteur public.

L'échantillon de l'enquête selon la profession



2- Le climat général de l'activité de la société civile en Tunisie

Concernant l'adhésion à une association, la grande majorité des répondants, soit (84,1%), ne sont pas membres d'une association.

Parmi les (15,9%) membres d'associations, on observe que (23,7%) d'entre eux appartiennent à des associations du domaine social, (18,8%) caritatives, (9,7%) scientifiques, (7,0%) féminines, (7,0%) des droits humains, (7,0%) de développement, (3,2%) religieuses, (2,2%) professionnelles, et (21,5%) appartiennent à d'autres domaines que ceux qui ont été précédemment mentionnés. Les résultats indiquent que les domaines d'associations qui attirent le plus d'adhérents en Tunisie, sont les associations du domaine social et caritatif, ce qui suggère que les gens sont

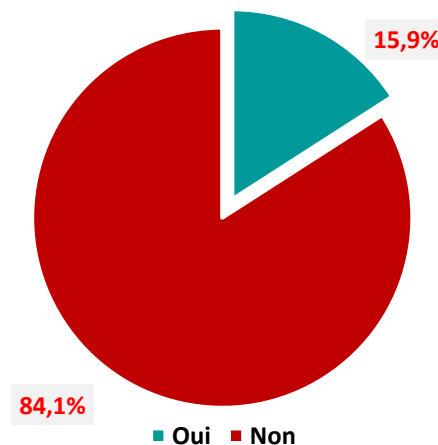
sensibles aux problèmes sociaux et cherchent à y remédier. Les associations scientifiques, féminines, des droits humains, de développement, religieuses et professionnelles ont également une certaine présence, mais à une échelle moindre.

Concernant la perception générale à propos de la visibilité des associations, (55,3%) des participants ne perçoivent pas que le nombre d'associations ait augmenté durant les dernières années.

Il est possible que les répondants ne disposent pas d'informations précises sur l'évolution du nombre d'associations, ce qui pourrait affecter leur perception de la situation. Il est également possible qu'ils aient des préjugés ou des perceptions erronées sur le rôle et l'importance des associations dans la société, ce qui pourrait influencer leur perception. Par conséquent, il serait important d'encourager une meilleure communication et une plus grande transparence autour de la création, de l'évolution et des activités des associations, etc., afin d'informer les citoyens de leur rôle et de leur impact sur la société. Cela pourrait aider à sensibiliser davantage les personnes sur l'importance de ces organisations et à encourager plus de personnes à s'impliquer pour contribuer positivement à la vie et au développement de leur communauté.

Proportion des membres/adhérents d'une organisation de la société civile dans l'échantillon

Figure (5)



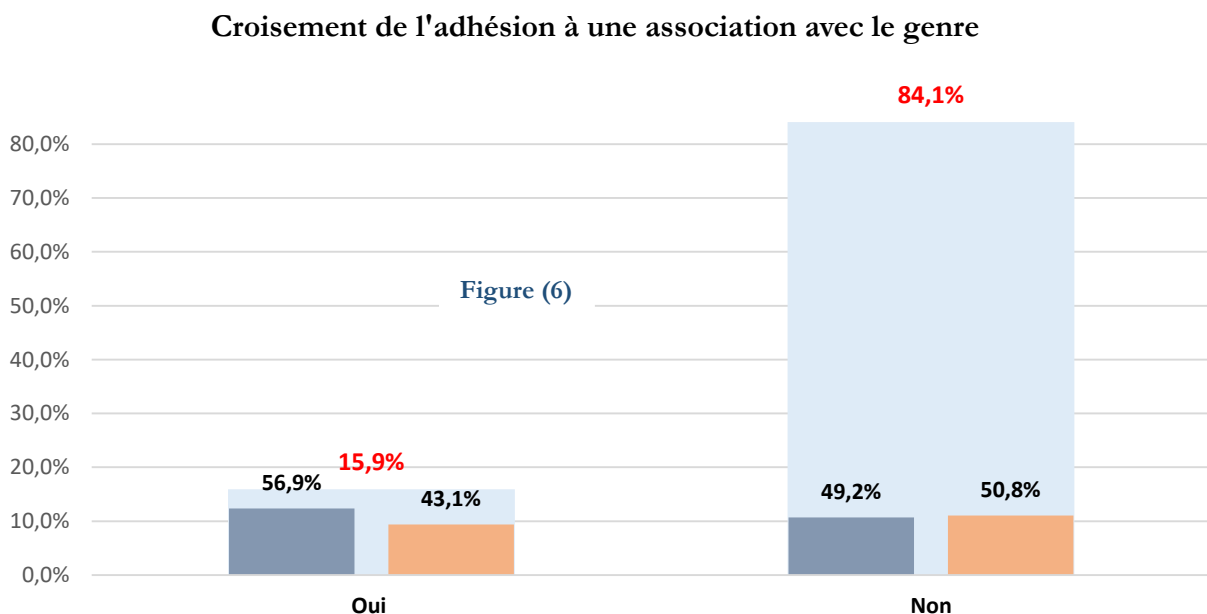
2-1 Une participation masculine légèrement supérieure à celle des femmes

En analysant les données en termes de genre, nous avons constaté que la participation des hommes dans les associations en qualité d'adhérents est plus importante que celle des femmes. (50,8%) pour les hommes et (43,1%) pour les femmes. Ceci suppose qu'il existe a priori un écart entre la participation perçue des hommes et celles des femmes dans la société civile. Nous rappelons, à cet effet que les derniers chiffres de l'INS indiquent que la population active au deuxième trimestre 2022 est répartie inégalement entre les deux sexes : «2464,7 mille hommes contre 989,7 mille femmes, soit respectivement (71%) et (29%) de la population active occupée»⁴. Ces données bien qu'ils ne couvrent pas le travail bénévole associatif ou la participation nous amène à relativiser l'écart entre la participation des hommes et celles des femmes dans la société civile et de constater, par conséquent que l'engagement des femmes est presque aussi important que celui des hommes, du moins pour notre échantillon. Ce constat ne nous permet toutefois pas d'occulter les obstacles structurels tels que les normes culturelles et sociales qui peuvent décourager la participation des femmes aux activités de la société civile en particulier si elles ont des charges familiales. Il s'agit donc d'encourager la participation des citoyens tunisiens quelque soit leur genre, tout en sensibilisant et luttant contre les préjugés de genre et les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes. Cela peut inclure des initiatives pour impliquer davantage les femmes dans les domaines qui les concernent de plus près à l'importance du rôle des associations et des bénéfices qu'elles peuvent en retirer. Il s'agit aussi de prendre de réelles mesures pour créer un

⁴ <http://www.ins.tn/publication/indicateurs-de-lemploi-et-du-chomage-quatrieme-trimestre-2022>

environnement favorable à leur participation, telles que des horaires flexibles pour les réunions, des services de garde d'enfants, la proximité et la sécurité etc.

La répartition des adhésions par domaine associatif en fonction du genre, fait ressortir que les hommes et les femmes sont représentés dans tous les domaines associatifs proposés, tout en constatant que les préférences en matière d'adhésion varient considérablement selon le genre du participant.

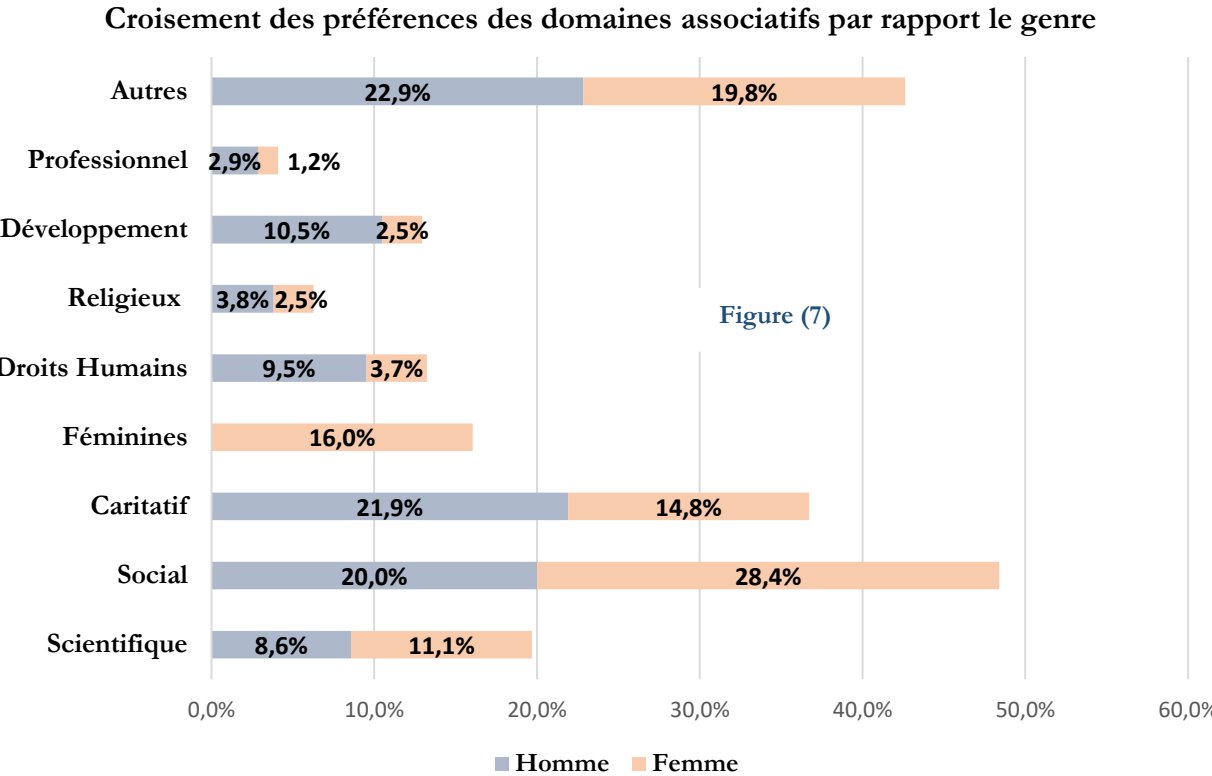


Les associations féminines représentent une exception, la majorité ne comptent que des femmes parmi leurs membres. Les répondants masculins ayant participé à l'étude sont plus présents dans les associations caritatives (21,9%) des membres, (20%) à but social, (10,5%) de développement, (9,5%) celles de droits humains, (8,6%) scientifiques, (3,8%) religieuses et (2,9%) dans des associations professionnelles.

La participation féminine, est plus importante dans les associations à but social, (28,4%) des membres, suivie des associations féminines 16%, et des associations à but caritatif avec (14,8%). Elles sont également présentes dans les associations scientifiques à (11,4%), et dans une moindre mesure dans les associations de défense

de droits humains à (3,7%), celles de développement et religieuses à (2,5%) pour chacune, et enfin, les associations professionnelles à (1,2%).

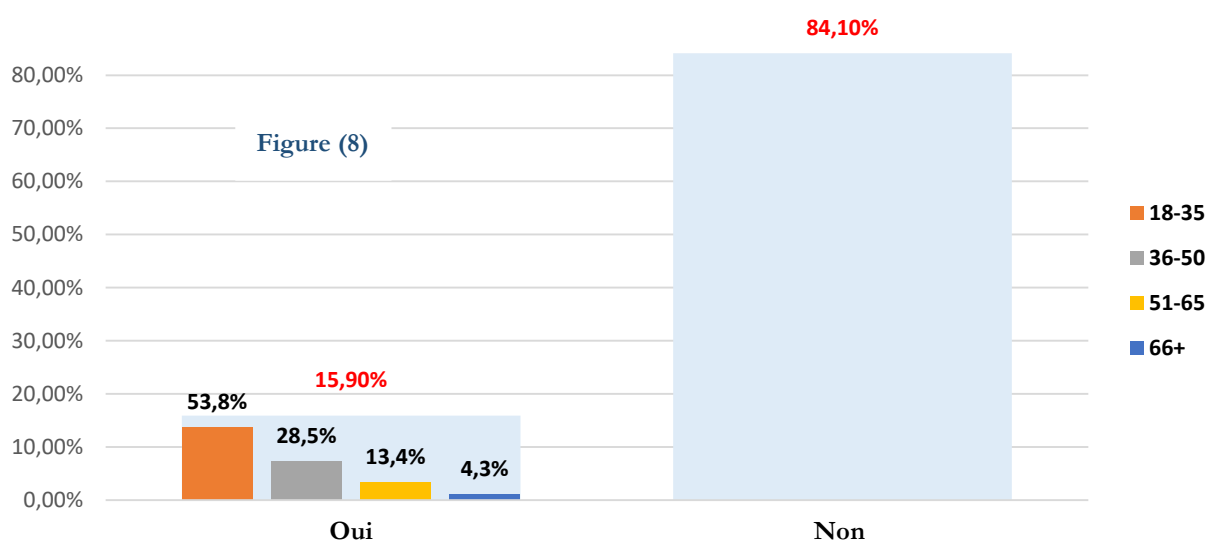
La différence au niveau des préférences peut s'expliquer par les intérêts et les motivations distinctes entre les hommes et les femmes. Ces données soulignent l'importance de l'approche genre dans la participation associative et de s'assurer que toutes les personnes ont des opportunités égales de participer et de contribuer à leur communauté. Les associations doivent être conscientes des différences dans les préférences de participation entre les hommes et les femmes et travailler à créer des espaces inclusifs pour tous les membres de la communauté.



2-2 Une diminution de l'engagement des participants en fonction de l'âge

En examinant les données selon le critère de l'âge, il ressort de cet échantillon que plus les individus avancent en âge, moins ils ont tendance à s'engager dans une association en tant que membres, adhérents ou bénévoles. Ainsi, la majorité des personnes interrogées ayant déclaré être engagées dans une association appartiennent à la tranche d'âge de 18 à 35 ans, représentant (53,8%) des répondants. Ils sont suivis de la tranche d'âge de 36 à 50 ans, avec (28,5%) des répondants, puis celle de 51 à 65 ans, avec (13,4%) des répondants. Enfin, les personnes âgées de plus de 66 ans représentent (4,3%) du total des personnes engagées dans une association.

Croisement de l'adhésion à une association avec la tranche d'âge



Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tendance. Tout d'abord, il ressort des résultats de l'enquête que les personnes plus jeunes sont plus enclines à adhérer à des associations dans le but d'encourager des initiatives citoyennes. En effet, (80%) des répondants âgés de 18 à 35 ans ont indiqué qu'il s'agissait d'une raison importante pour eux, tandis que cette proportion est de (76,6%) pour les 51-65 ans.

Il en va de même pour la consécration de son temps libre à des activités associatives. Cette tendance est plus affirmée chez les répondant.es âgées de 18 à 35 ans. En effet,

(66,5%) des répondant.es de cette tranche d'âge ont indiqué que cette raison était importante pour eux, contre (55,5%) pour les 51-65 ans.

La répartition des adhésions entre les domaines associatifs en fonction de l'âge montre que les associations caritatives, de droits humains et religieuses attirent des membres de toutes les tranches d'âge, contrairement aux associations féminines et de développement qui ont tendance à mobiliser les personnes plus jeunes. En revanche, les associations professionnelles et scientifiques ont une population d'adhérents limitée aux deux premières tranches d'âge (18-35) et (36-50).

Globalement, selon l'échantillon étudié, on observe que plus les individus avancent en âge, moins ils sont intéressés par les associations à but social, professionnel et scientifique. En revanche, l'intérêt pour les associations caritatives, de droits de l'homme et religieuses augmente avec l'âge.

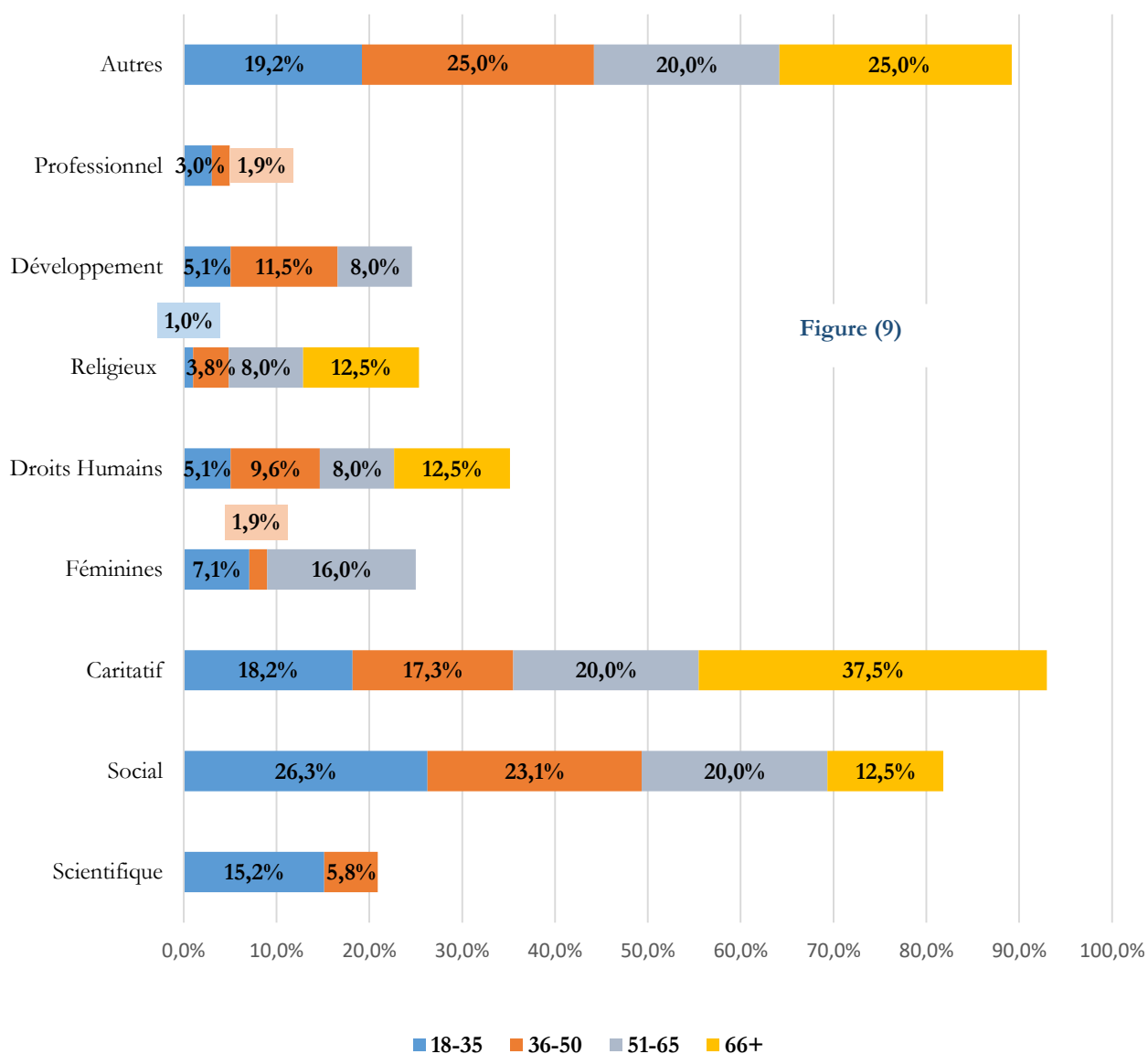
Pour la tranche d'âge des 18-35 ans, on constate une présence dans tous les domaines associatifs, avec une préférence pour les associations à vocation sociale (26,3%), caritative (18,2%) et scientifique (15,2%). Les associations religieuses attirent une proportion moins importante de membres de cette tranche d'âge seulement (1%).

Pour la tranche d'âge des 36-50 ans, on observe également une présence dans tous les domaines associatifs, avec une préférence pour les associations à caractère social (23,1%) et caritatif (17,3%), suivie des associations de développement (11,5%) et de défense de droits humains (9,6%).

La tranche d'âge des 51-65 ans est présente dans tous les domaines, sauf dans les associations professionnelles et scientifiques. Les répondants de cette tranche d'âge sont également plus attirés par les associations caritatives (20%) et sociales (20%), suivie des associations féminines (16%).

Enfin, les personnes de plus de 66 ans sont principalement attirées par les associations à but caritatif (37,5%), suivie des associations de défense des droits de l'homme, les associations sociales et religieuses (20% chacune).

Croisement des préférences des domaines associatifs avec la tranche d'âge

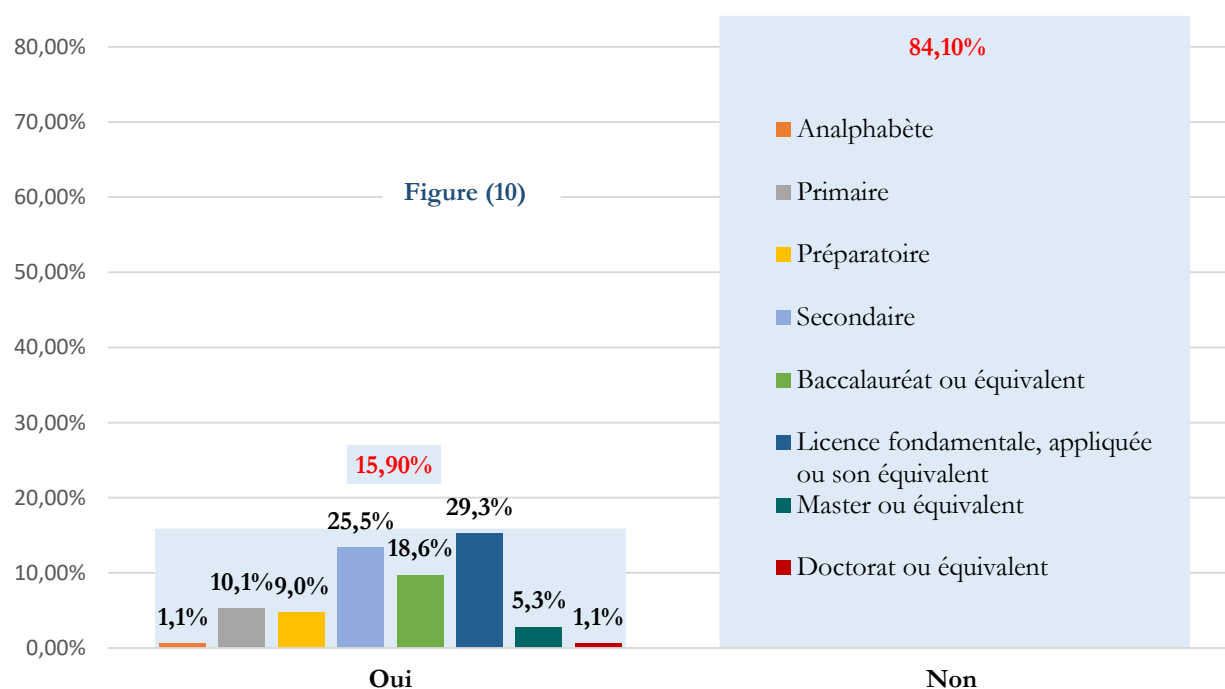


2-3 Une Importance relative du niveau d'éducation dans l'engagement associatif

En examinant la répartition selon le niveau d'éducation, on observe que l'engagement dans une association n'est pas affecté par le niveau d'éducation. Les niveaux d'éducation les plus impliqués dans la société civile sont ceux de la licence (29,3%), du secondaire (25,5%) et du baccalauréat (18,6%). Ensuite, on trouve le niveau primaire (10,1%), suivi du préparatoire avec (9%) et du niveau master (5,3%). Il est intéressant de constater que l'engagement des personnes analphabètes et celui des personnes ayant un doctorat est similaire, soit (1,1%).

Globalement on observe que les domaines d'activités associatives qui mobilisent le plus en fonction du niveau éducatif sont, par ordre d'importance le domaine social, suivi à parts égales par le domaine des droits humains et le domaine caritatif, puis du domaine scientifique, du domaine de développement, du religieux et des associations féminines à parts égales, et enfin du domaine professionnel.

Croisement de l'adhésion à une association avec le niveau éducatif



Les participants analphabètes ne sont présents que dans deux types d'associations, principalement dans les associations religieuses (16,7%) ainsi que les associations à caractère social (2,3%).

Les participants de niveau primaire sont présents dans la plupart des domaines proposés, soit 6/8. Ils sont principalement présents dans les associations religieuses, représentant (50%). Ils sont également bien présents dans les associations de droits humains, où ils représentent (23%).

Les participants de niveau primaire sont principalement présents dans les associations caritatives (22,9%), scientifiques (11,1%), à vocation sociale (9,1%) et une minorité font parties d'associations de droits humains.

Les participants de niveau secondaire sont présents dans l'ensemble des domaines proposés, principalement dans le domaine professionnel (75%). Ils sont représentés à parts égales dans les associations de développement et les associations féminines, puis dans les associations caritatives (31,4%), les associations de droits humains (23,1%), les associations religieuses (16,7%), le domaine social (15,9%), et en dernière position dans les associations scientifiques (5,6%).

Les participants de niveau baccalauréat ou équivalent sont principalement présents dans les associations féminines (23,1%) et les associations caritatives (22,9%), également présents à parts égales dans les associations religieuses et scientifiques (16,7%). Viennent ensuite, les associations de droits humains (15,4%) et les associations à caractère social (11,4%), enfin en moindre mesure dans les associations de développement (7,7%).

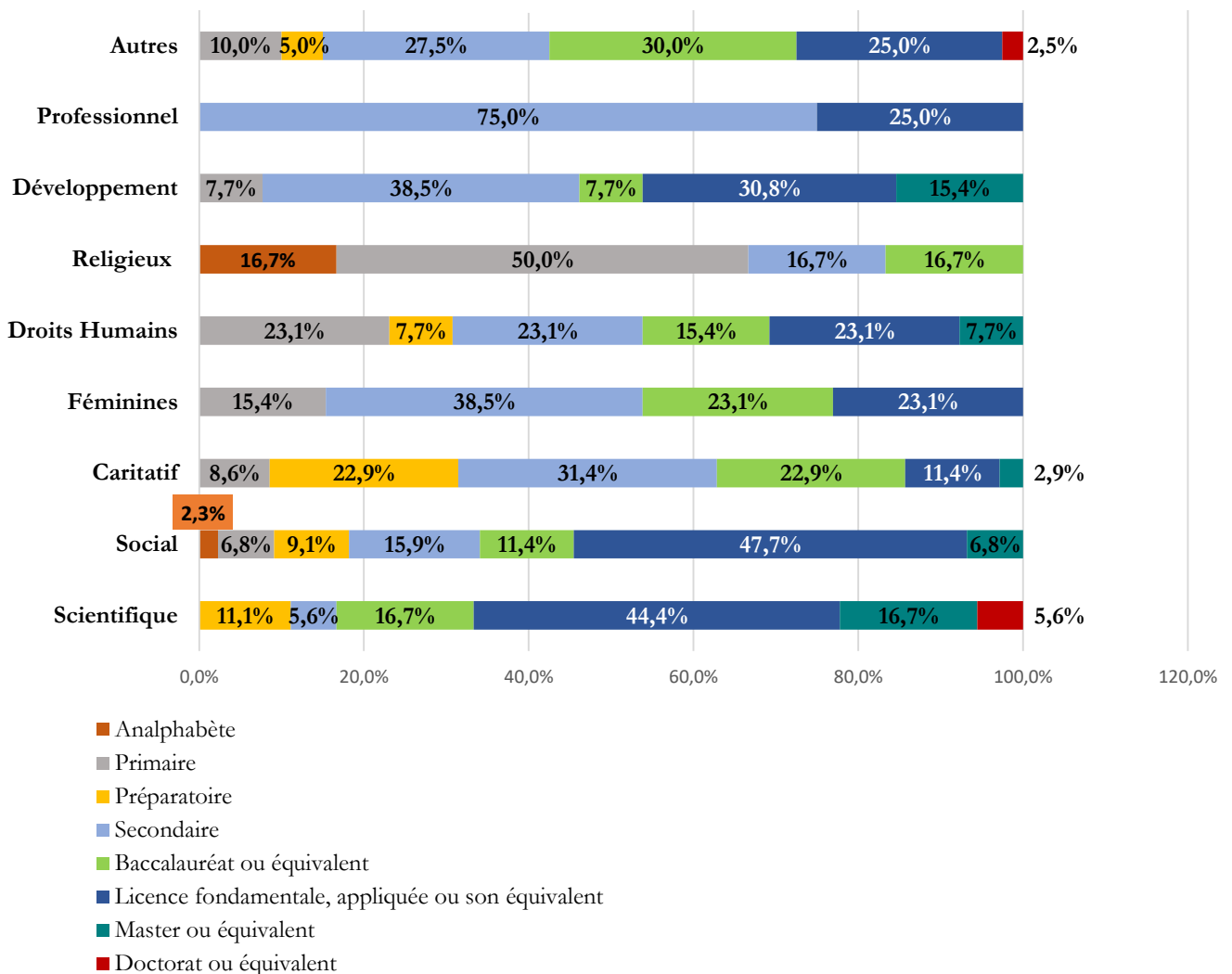
En ce qui concerne les participants ayant un niveau de licence ou équivalent, ils sont présents dans la plupart des domaines associatifs proposés, à l'exception du domaine religieux. Ils sont principalement présents dans les associations à caractère social (47,7%) et les associations scientifiques (44,4%), puis dans les associations de développement (30,8%). On les retrouve également dans les associations

professionnelles (25). Ils sont présents à parts égales dans les associations de droits humains et les associations féminines (23,1%). Enfin, ils sont moins présents dans les associations caritatives (11,4%).

Les participants ayant un niveau de master ou équivalent sont représentés dans 5 des 8 domaines associatifs proposés, principalement dans les associations scientifiques (16,7%) et les associations de développement (15,4%), puis dans les associations de droits humains (7,7%), les associations à caractère social (6,8%), et dans une moindre mesure, les associations caritatives (2,9%). Quant aux participants ayant un niveau de doctorat, ils ne sont présents que dans les associations scientifiques, représentant (5,6%) de la population totale de ce groupe.

Croisement des préférences des domaines associatifs avec le niveau éducatif

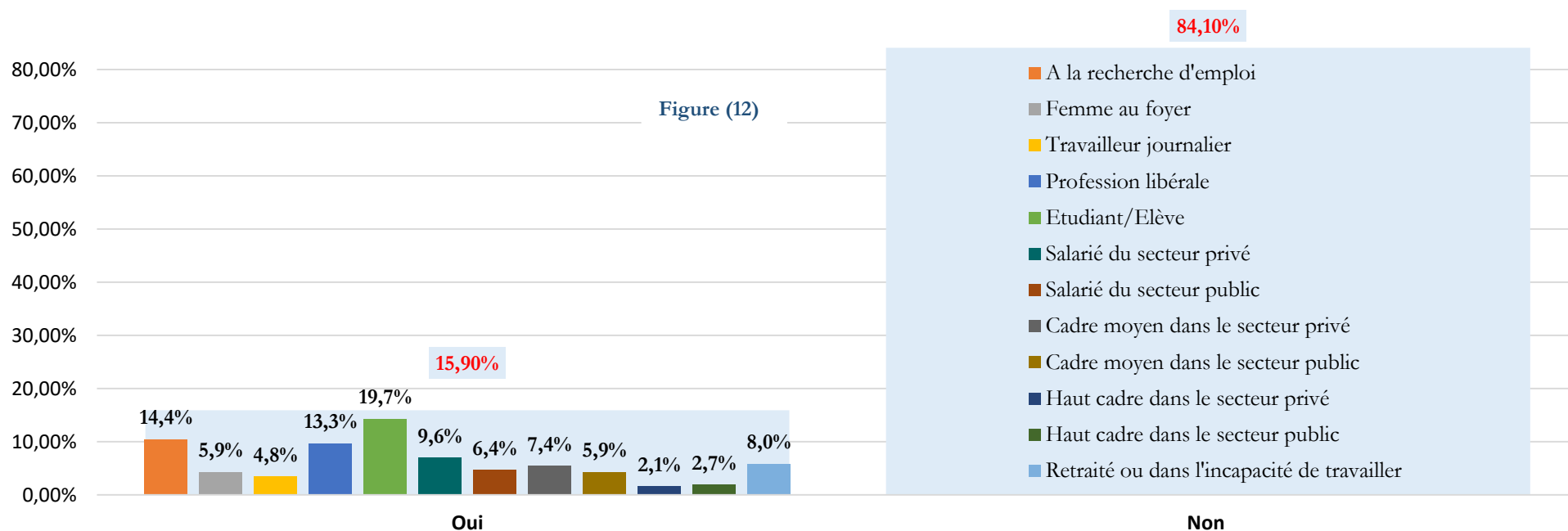
Figure (11)



2-4 Une plus grande disponibilité des étudiants, chômeurs et des professions libérale pour l'engagement associatif

En ce qui concerne l'analyse professionnelle, les étudiants et élèves sont les plus représentés dans les associations avec (19,7%) de la population totale de ce groupe, viennent ensuite les personnes à la recherche d'emploi (14,4%), puis des professions libérales (13,3%). Les salariés du secteur privé représentent (9,6%) de la population totale, les retraités / les personnes ayant une incapacité représentent (8%), les cadres moyens du secteur privé représentent (7,4%) de la population totale, tandis que les salariés du secteur public représentent (6,4%). Les cadres moyens du secteur public et les femmes au foyer sont présents à parts égales avec (5,9%) chacun, suivie des travailleurs journaliers avec (4,8%). Les hauts cadres du secteur public sont les moins présents avec (2,7%), et enfin les hauts cadres du secteur privé avec (2,1%).

Croisement de l'adhésion à une association avec la profession



L'implication des répondants selon leur affectation professionnelle peut s'expliquer par la plus grande disponibilité et liberté d'investir leur temps de certaines catégories, telles que celles des étudiants, des élevés, les personnes à la recherche d'un emploi et des professions libérales et qui est moindre pour les catégories de salariés et de hauts cadres, notamment pour le secteur privé.

Ainsi les personnes cherchant un emploi sont concernées par 4 des 8 domaines associatifs proposés. Plus précisément, (15,4%) d'entre elles sont membres d'associations féminines, toutes étant des femmes car aucune personne de sexe masculin n'a déclaré en faire partie. De plus, (14,3%) sont membres d'associations caritatives, (10%) sont impliquées dans d'autres domaines non spécifiés, (7,7%) appartiennent à des associations de défense des droits humains, et enfin (6,7%) sont membres d'associations à caractère social.

En ce qui concerne les femmes au foyer, elles ne sont impliquées que dans 2 des 8 associations proposées, principalement dans les associations de développement (7,7%), avec une minorité dans les associations à vocation sociale. En outre, (7,4%) ont déclaré appartenir à d'autres associations non citées.

Les travailleurs journaliers sont présents dans 3 des 8 domaines associatifs. La plupart (15,4%) sont membres d'associations de défense des droits humains, (5,6%) appartiennent à des associations scientifiques, et une minorité est impliquée dans des associations à but social.

En ce qui concerne les participants exerçant des professions libérales, ils sont présents dans 5 des 8 domaines proposés, avec une grande proportion de (25%) dans les associations professionnelles, suivi de (11,1%) dans les associations scientifiques, (9,1%) dans le domaine social, (7,7%) dans les associations féminines et enfin (2,9%) dans les associations caritatives.

Les étudiants et les élèves sont présents dans 4 des 8 domaines proposés, avec (20,5%) dans les associations du domaine social, (7,7%) dans celles du développement, (5,7%) dans les associations caritatives et (5,6%) dans les associations scientifiques.

Cette tendance peut s'expliquer par les actions de mobilisation des jeunes observées depuis 2011, ayant pour finalité de développer leur responsabilité citoyenne, sans occulter les manœuvres partisans.

Les salariés du secteur privé sont présents dans 5 des 8 domaines proposés, principalement avec une proportion de (25%) dans le domaine professionnel, suivi de (15,4%) dans les associations de développement, puis de (6,8%) dans le domaine social, suivi de près du domaine scientifique à (5,6%). Il est important de noter que (7,5%) ont déclaré appartenir à des associations dans d'autres domaines.

Les salariés du secteur public sont présents dans presque tous les domaines associatifs proposés, soit 7 sur 8, principalement à hauteur de (25%) dans les associations professionnelles, (15,4%) dans les associations de droits humains, (7,7%) chacun puis dans les associations féminines et de développement, (5,6%) dans les associations scientifiques, (4,5%) dans le domaine social, et une minorité de (2,5%) dans le domaine caritatif.

Les cadres moyens du secteur privé sont impliqués dans 6/8 des domaines associatifs proposés. Ils sont majoritairement présents dans les associations scientifiques avec une proportion de (38,9%) et représentent également la population la plus importante dans les associations féminines avec (38%). On les retrouve ensuite dans les associations professionnelles avec (25%), dans les associations du domaine social avec (11,4%) et enfin dans les associations de défense des droits humains avec (7,7%). Il est à noter que (27,7%) d'entre eux ont déclaré faire partie d'associations dans d'autres domaines.

Quant aux cadres moyens du secteur public, ils sont présents dans 7/8 des domaines associatifs proposés. Les associations de défense des droits humains occupent la première place avec (23,1%), suivies des associations caritatives avec (22,9%). Ils sont également impliqués à parts égales dans des associations féminines et de développement, avec (7,7%) chacune, et dans les associations religieuses avec (16,7%).

Les hauts cadres du secteur privé sont principalement actifs dans les associations religieuses (33,3 %), suivi par les associations de développement (23,1 %) et les associations de défense des droits humains (7,7 %). Ils sont également présents dans une moindre mesure dans les associations scientifiques et caritatives.

Les hauts cadres du secteur public sont aussi principalement présents dans les associations religieuses (33,3 %), suivi par les associations féminines (15,4 %), les associations caritatives (8,6 %) et les associations de défense des droits humains (7,7 %), et sont minoritaires dans le domaine social.

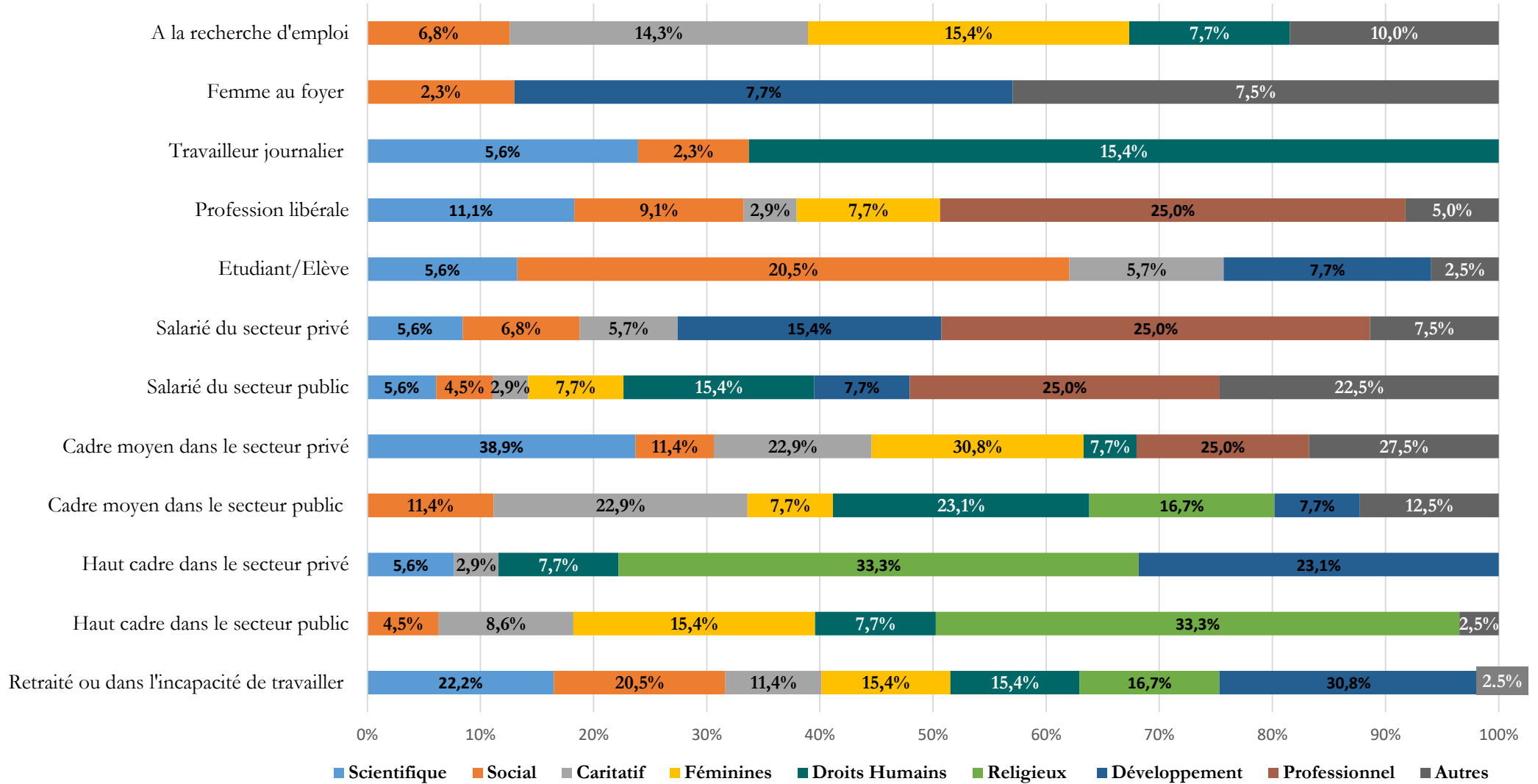
Enfin, les retraités ou les personnes dans l'incapacité sont présents dans la plupart des domaines proposés, à l'exception du domaine religieux, principalement dans le domaine de développement où ils représentent le groupe le plus important (30,8 %). Ils sont également présents dans les associations scientifiques et à but social, ainsi que dans des associations féminines et de défense des droits humains, chacune représentant (15,4%), et en dernière position dans des associations caritatives, représentant (11,4 %).

Il est important de souligner que les employés, cadres moyens et hauts cadres du secteur public ont plus de facilité à s'investir dans le domaine associatif, auprès duquel ils bénéficient parfois de période de détachement. C'est rarement le cas pour les employés, cadres moyens et hauts cadres du secteur privés, qui peuvent bénéficier de détachement pour les associations professionnelles de leur secteur respectif. Le développement de la RSE, Responsabilité Sociétale de l'Entreprise peut être un levier au développement de l'engagement associatif des employés du secteur privé dans les

différents domaines associatifs. Une enquête complémentaire peut être en vue administrée en vue de vérifier ces tendances.

Figure (13)

Croisement des préférences des domaines associatifs avec la profession

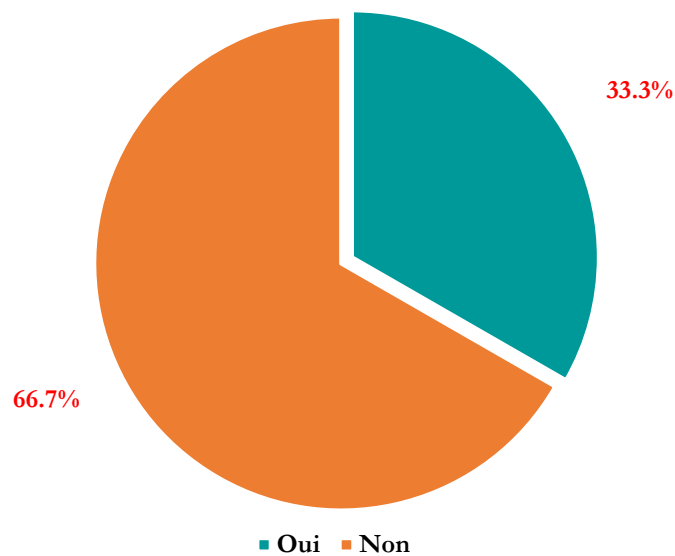


3- La participation et la confiance dans les organisations de la société civile

Parmi les répondants, (33,3%) suivent les activités de la société civile (locales et nationales). Cependant, seulement (15,9%) des répondants ont déclaré être membres d'une association, ce qui signifie que (17,4%) des répondants suivent les activités des associations sans n'être membres.

Proportion des répondants qui suivent les activités de la société civile

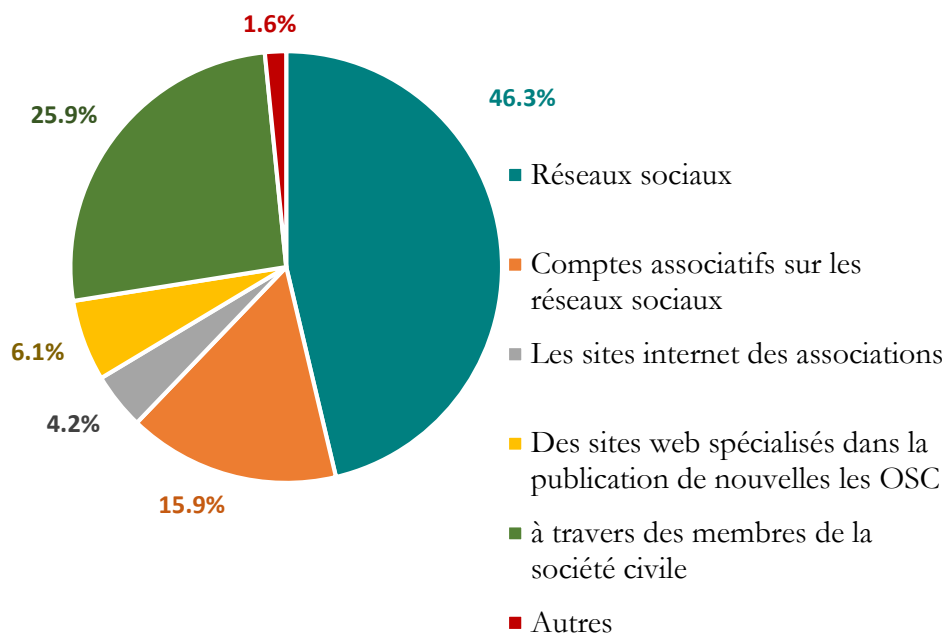
Figure (14)



En ce qui concerne les sources d'information, la plupart des interviewés, soit (46,3%) s'informent via les réseaux sociaux. Environ (25,9%) des répondants s'informent à travers des membres de la société civile, (15,9%) utilisent les comptes des associations sur les réseaux sociaux, (6,1%) consultent des sites web spécialisés dans la publication d'informations sur les associations, (4,2%) utilisent les sites web des associations et (1,6%) utilisent d'autres sources non spécifiées précédemment.

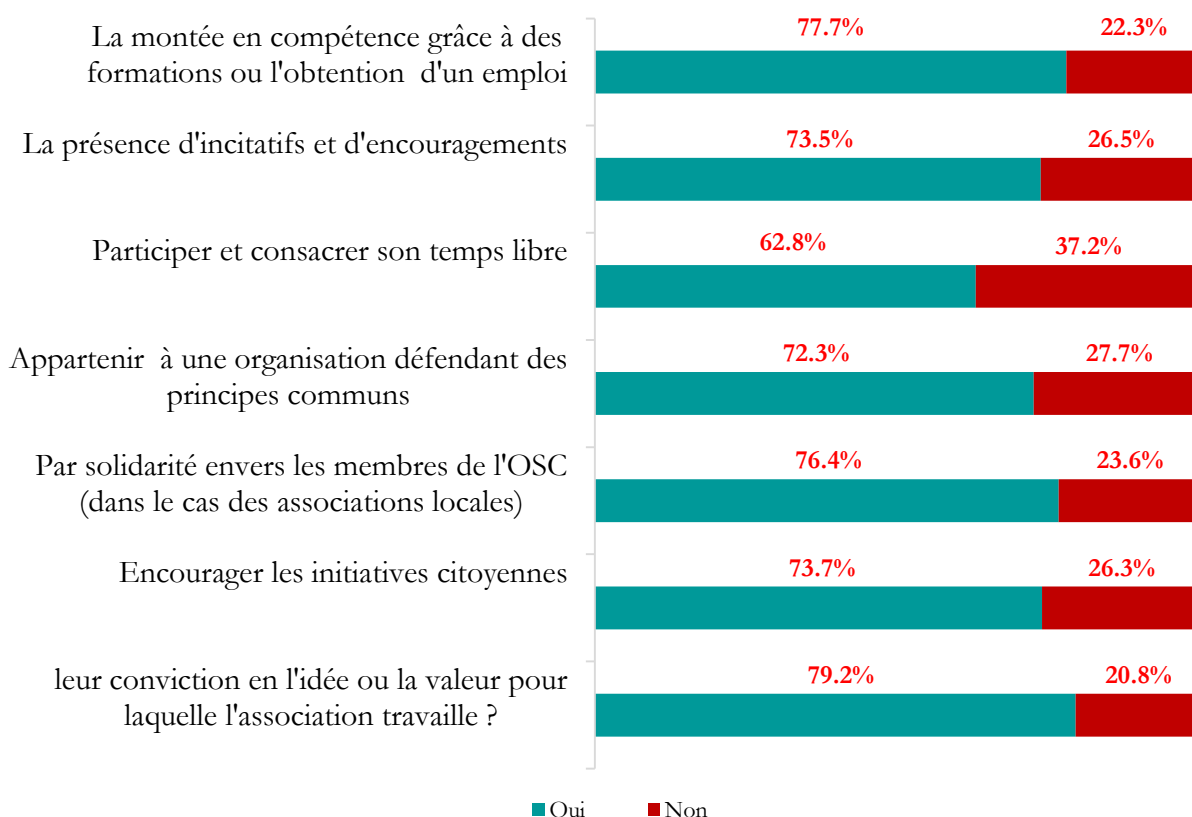
Les principales sources d'information utilisées par les répondants pour se renseigner sur les associations

Figure (15)



Les participants ont ensuite été questionnés sur les raisons qui poussent les citoyens à adhérer à des associations, en leur présentant une liste de motivations et en leur demandant de répondre par oui ou non pour chacune d'entre elles. Les raisons qui ont reçu le plus d'approbation, par ordre d'importance, sont les suivantes : la conviction en la cause défendue par l'association, qui a obtenu l'approbation de (79,2%) des répondants ; la possibilité d'acquérir des compétences et d'obtenir un emploi, qui a recueilli l'approbation de (77,7%) ; la solidarité envers les membres de l'association (dans le cas d'une association locale), qui a obtenu (76,4%), l'encouragement des initiatives citoyennes, qui a reçu (73,7%) d'approbation. Les incitations et les encouragements, qui ont été approuvés par (73,5%) des répondants, l'appartenance à une association et la défense de principes communs, et enfin la participation et le fait de consacrer du temps libre.

Figure (16) Les raisons qui motivent les citoyens à adhérer à des associations selon les répondants



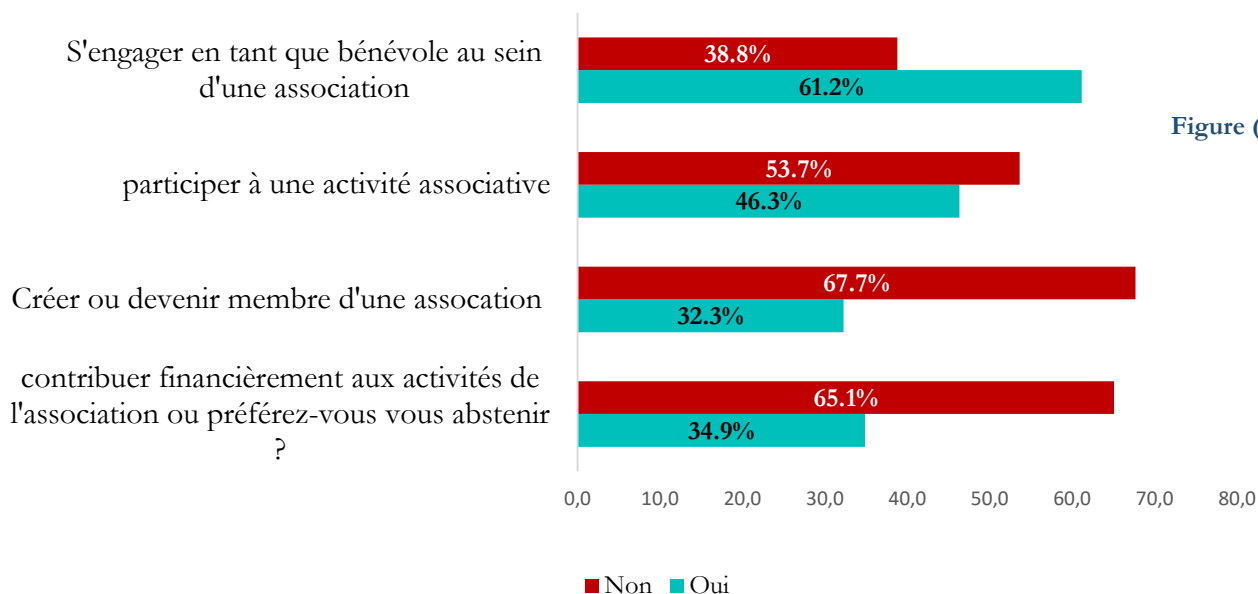
Ces résultats relatifs aux sources de motivation des répondants dans l'acte d'adhésion à une association, sont recouper avec leur appartenances sociaux-professionnelles et à leur préférence pour le domaine associatif. Nous pouvons ainsi expliquer le taux élevé d'engagement des demandeurs d'emploi et des plus jeunes, puisque parmi les raisons de leur engagement le développement des compétence et l'obtention d'un emploi motive (77,7%) des répondants.

La question suivante évalue l'engagement des répondants envers le travail associatif, que ce soit en contribuant bénévolement ou en adhérant à une association.

La majorité des participants, soit (61,2%), ont exprimé leur volonté de s'impliquer en tant que bénévoles au sein d'une association. Cependant, un peu moins de la moitié des répondants ont indiqué qu'ils seraient en mesure de participer à des activités

associatives. En revanche, les répondants ont manifesté une moindre disposition à contribuer financièrement, à devenir membres ou à créer une association, ces deux dernières options ayant recueilli respectivement (34,9%) et (32,3%) des réponses.

La nature de l'engagement associatif des répondant.e.s

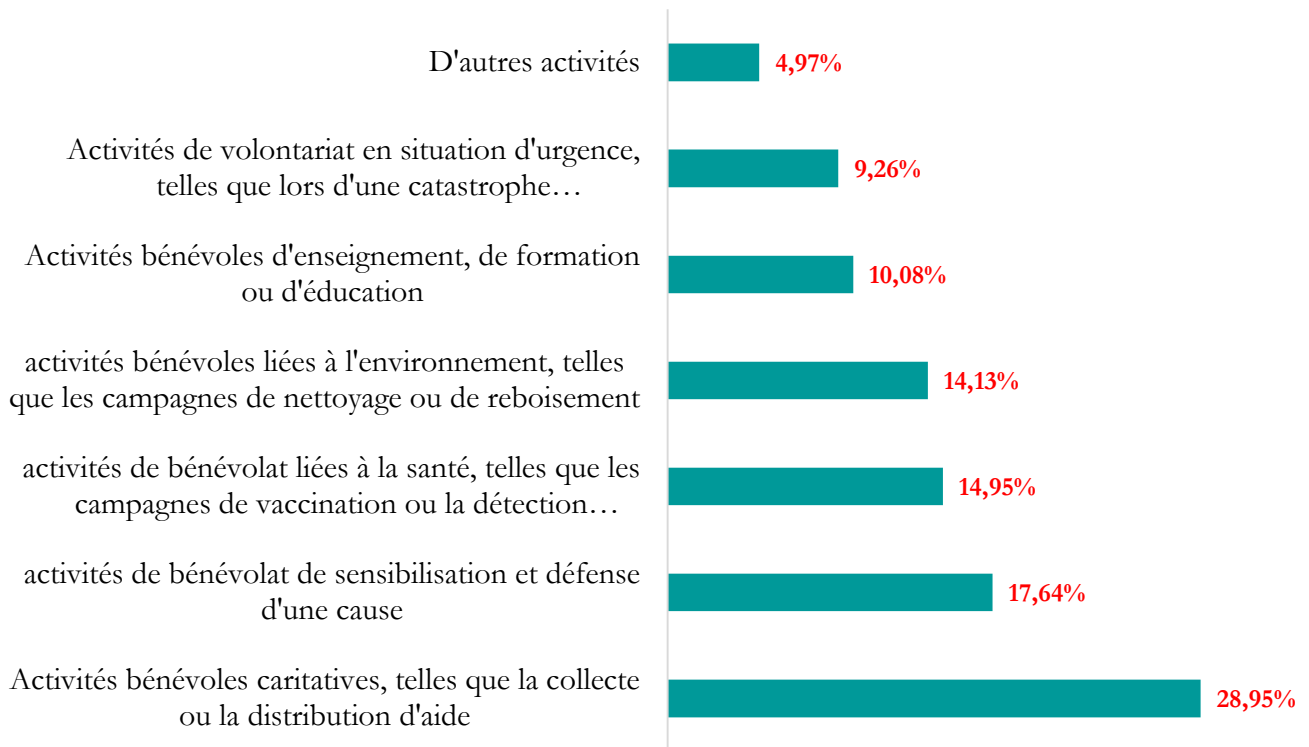


Les répondants ont indiqué que les activités de bénévolat les plus appréciées sont les activités caritatives, les collectes de dons et la distribution d'aide, qui ont reçu (28,95%) d'avis favorables. Les activités de sensibilisation et de défense d'une cause sont arrivées en deuxième position, avec (17,64%). Les activités de bénévolat liées à la santé, comme la vaccination, ainsi que celles liées à l'environnement, ont chacune obtenu (14,95%) et (14,13%) d'avis favorables., respectivement. Les activités liées à l'enseignement et à la formation ainsi que le bénévolat en cas de situation d'urgence sont celles qui ont reçu le moins de votes, avec (10,09%) pour le domaine de l'enseignement et (9,26%) pour les situations d'urgence.

Nous relevons ainsi que le niveau d'engagement se limite à la participation bénévole des activités de l'association (61,2%). Quand il s'agit d'assumer une responsabilité en tant que fondateur ou adhérents, de même quand il s'agit de financer les activités de l'association le taux d'engagement dépasse de peu les (30%) des répondants. Sans

porter de jugement, il est notre devoir d'envisager le caractère opportuniste de certains engagements. Cette dernière remarque est à croiser avec les résultats de la partie précédente.

Figure (18) Les activités de bénévolat les plus appréciées par les répondant.e.s



La question suivante évalue le niveau de confiance des répondants envers le secteur associatif dans son ensemble. En général, il apparaît que les répondants ont confiance dans les organisations de la société civile, ainsi (47,4%) des répondants ont déclaré accorder une confiance normale et (7,9%) une confiance totale envers les OSC.

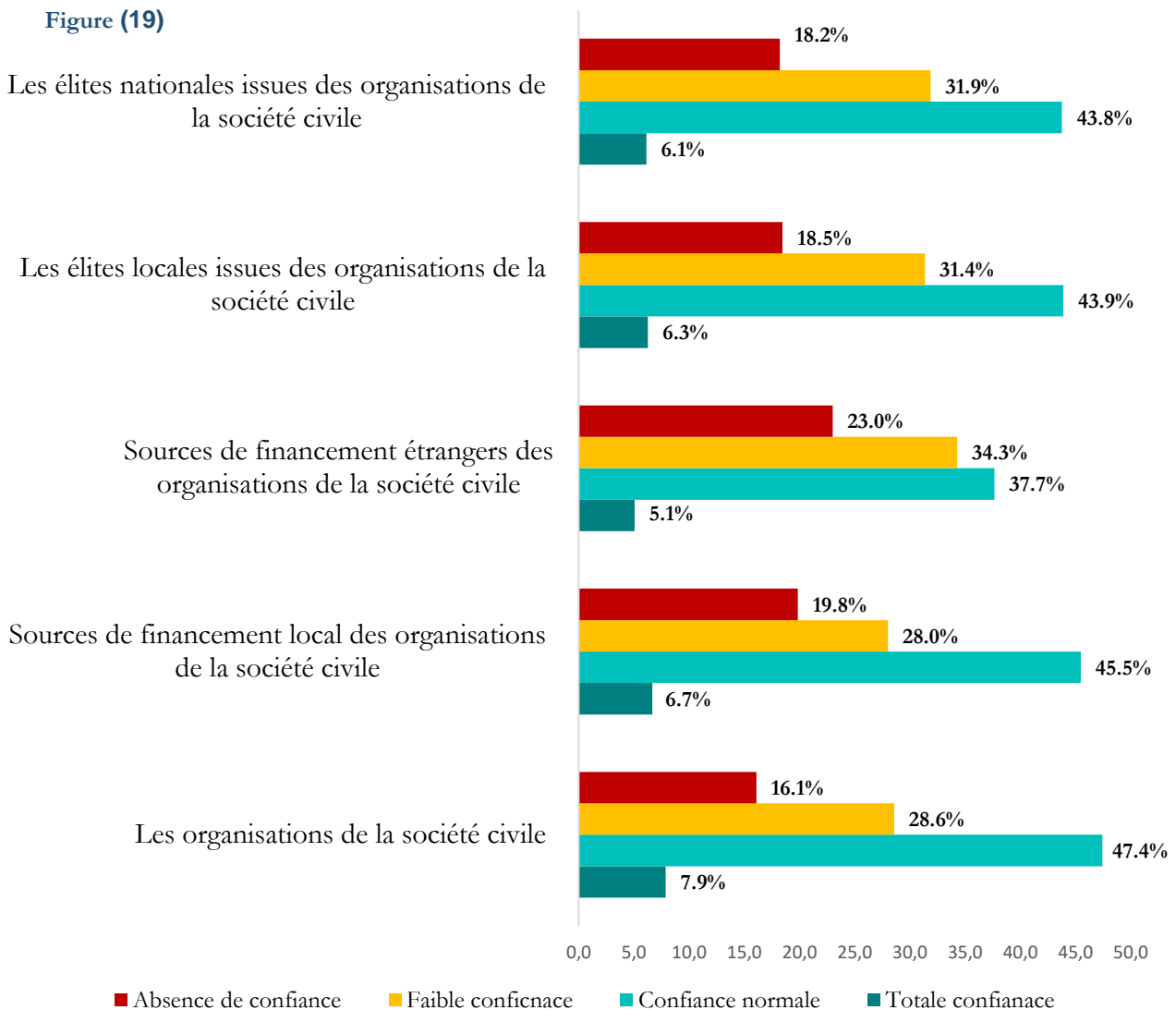
Concernant les sources de financement, les répondants ont plus confiance dans les sources de financement locales, en effet (45,5%) ont une confiance normale et (6,7%) ont une totale confiance en ce type de financement. Cependant, les répondants sont plus méfiants envers les financements étrangers, puisque la majorité, soit (34,3%) et

(23%) ont déclaré accorder une faible confiance et l'absence de confiance envers ce type de financement.

Pour ce qui est de la confiance envers les élites, les interviewés accordent une confiance quasi-similaire aux élites locales et nationales issues de la société civile, ainsi dans les deux cas, la majorité des répondants ont confiance envers les élites issus de la société civile.

Le niveau de confiance des répondants envers le secteur associatif

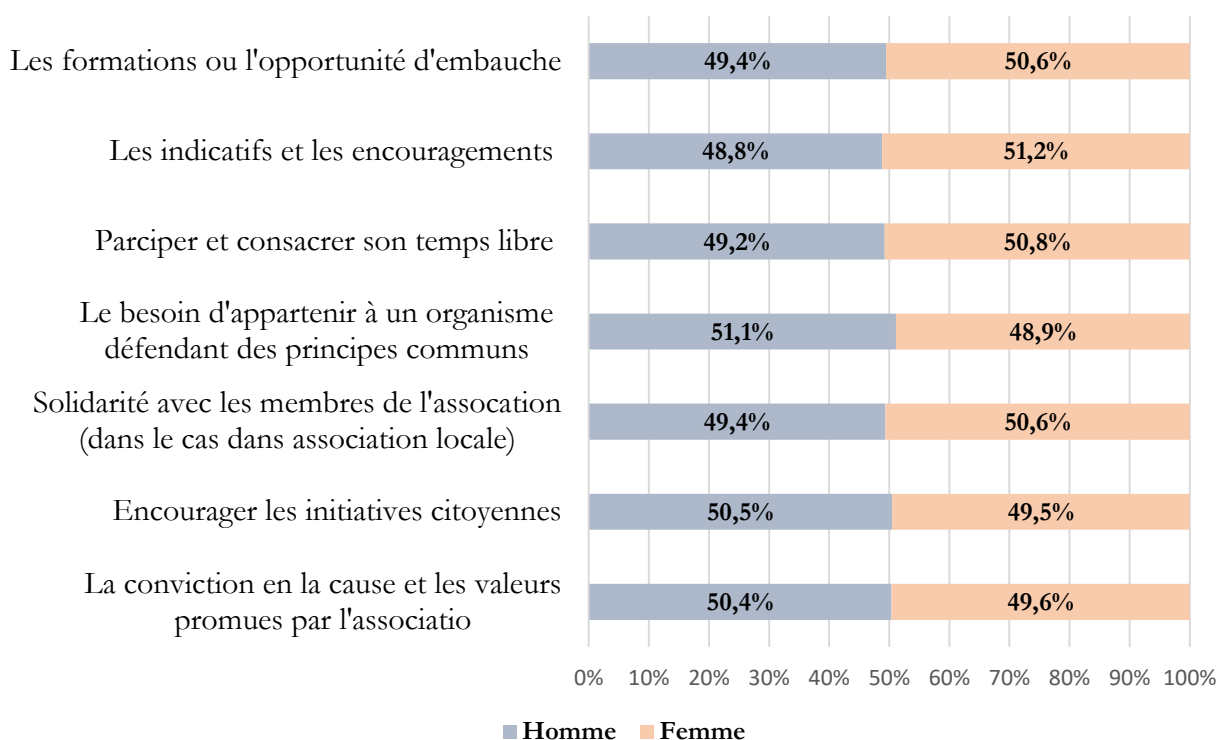
Figure (19)



3-1 Des similitudes entre les hommes et les femmes dans les motivations à rejoindre une association

On peut observer que le choix des raisons qui peuvent motiver les individus à rejoindre une association est assez similaire pour les participants qu'ils soient des hommes ou des femmes. La différence entre les pourcentages des réponses données par les deux sexes est inférieure à (2%). On note cependant que les hommes sont légèrement plus nombreux à déclarer avoir besoin d'appartenir à une organisation défendant des principes communs, avec une proportion de (51,1%). On peut constater aussi que la proportion de femmes est légèrement supérieure à celle des hommes pour la raison liée aux encouragements et aux incitations à rejoindre une association.

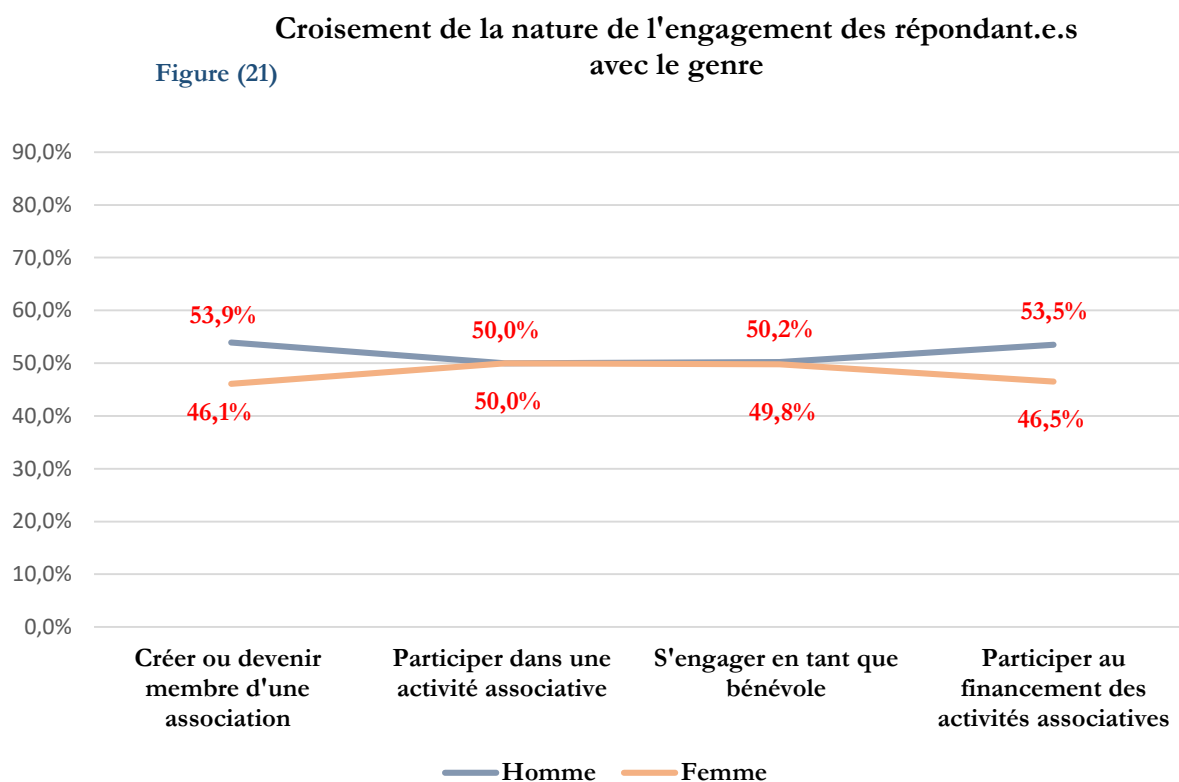
Figure (20) Croisement des motivations à rejoindre une association avec le genre



De même que pour la question des motivations des individus à rejoindre une association, il est intéressant de constater que, en ce qui concerne l'engagement des répondants, il n'y a pas de grande différence entre les hommes et les femmes. Les

deux sexes sont favorables à l'idée de participer à des activités associatives ou de s'engager en tant que bénévoles dans une association. Cependant, on observe que les hommes sont plus nombreux à exprimer leur volonté de participer au financement des activités ou de créer/devenir membre d'une association, avec une proportion de (53,9%) pour chacune de ces modalités.

Cette différence soulève des questions sur les moyens de favoriser l'engagement des femmes dans ces aspects financiers et organisationnels de la vie associative, afin d'assurer une participation plus égalitaire et complète des deux sexes.



La plupart des participants ont confiance envers les associations en général. On remarque que les femmes ont plus tendance à avoir confiance envers les associations que les hommes, avec (60,8%) des femmes ayant une confiance totale ou normale, contre (50%) pour les hommes.

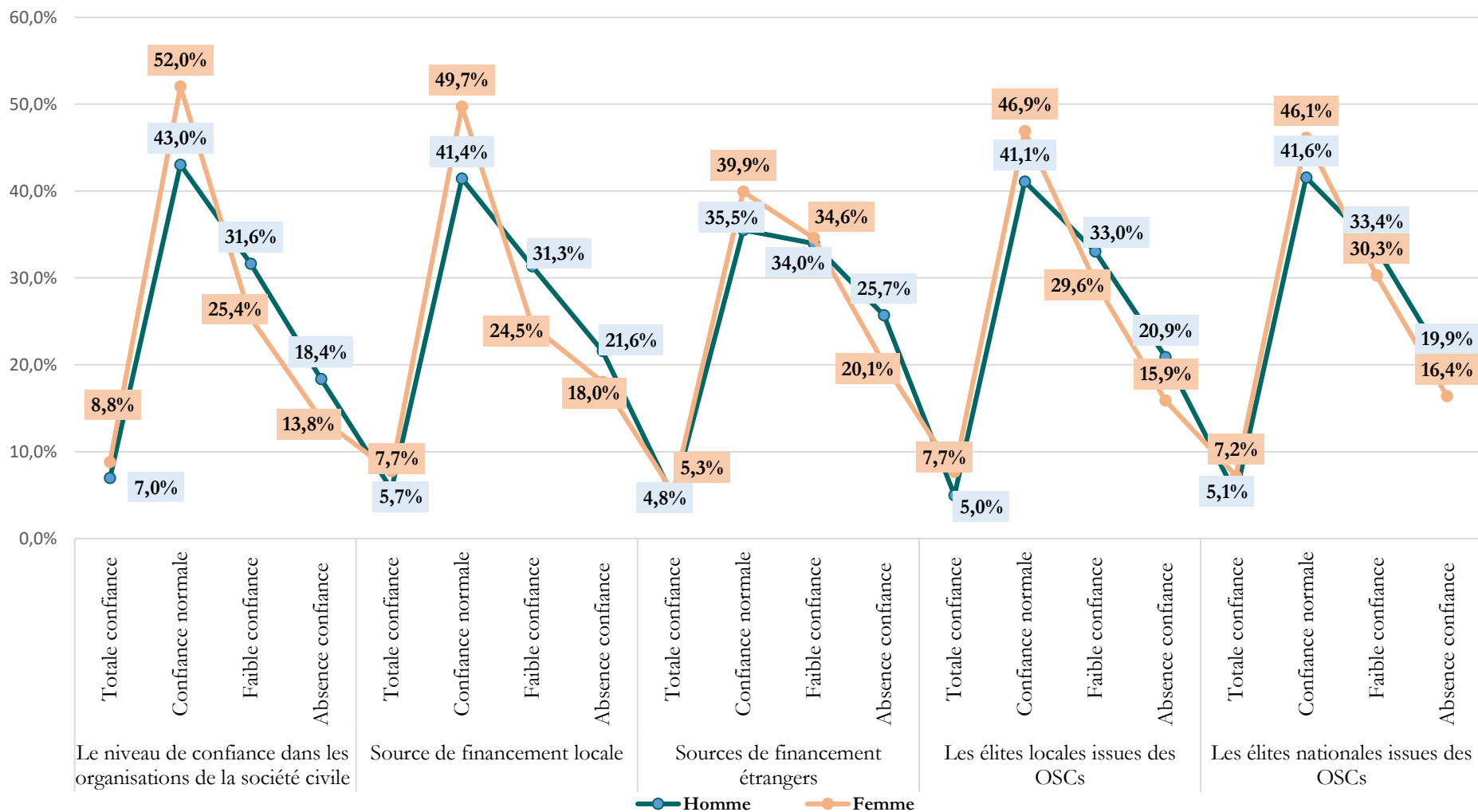
Lorsqu'on examine différents aspects des associations, on constate que les femmes ont toujours plus confiance que les hommes, bien que l'écart varie en fonction de chaque aspect proposé. Par exemple, l'écart de confiance accordée aux sources de financement locales est d'environ (10%), alors que pour les élites locales issues des associations, il est de (8,50%). Cet écart diminue encore pour les élites nationales issues des associations, où il est de (6%), et pour les sources de financement étrangères, il est de (4%).

Les résultats montrent que les indicateurs pour mesurer la confiance envers les associations proposés suscitent un taux de positivité respectable. Avec une variation de degrés :

Les sources de financement locales arrivent en tête avec (57%) de femmes et (47,1%) d'hommes qui accordent leur confiance. En deuxième position, on retrouve les élites locales issues des associations, avec (54,6%) de femmes et (46,1%) d'hommes. Les élites nationales issues des associations arrivent en troisième position, avec (53,3%) de femmes et (46,7%) d'hommes qui leur font confiance. Enfin, les sources de financement étrangères arrivent en dernière position, avec (45,2%) de femmes et (40,3%) d'hommes qui leur accordent leur confiance.

Figure (22)

Croisement du niveau de confiance accordé aux associations avec le genre

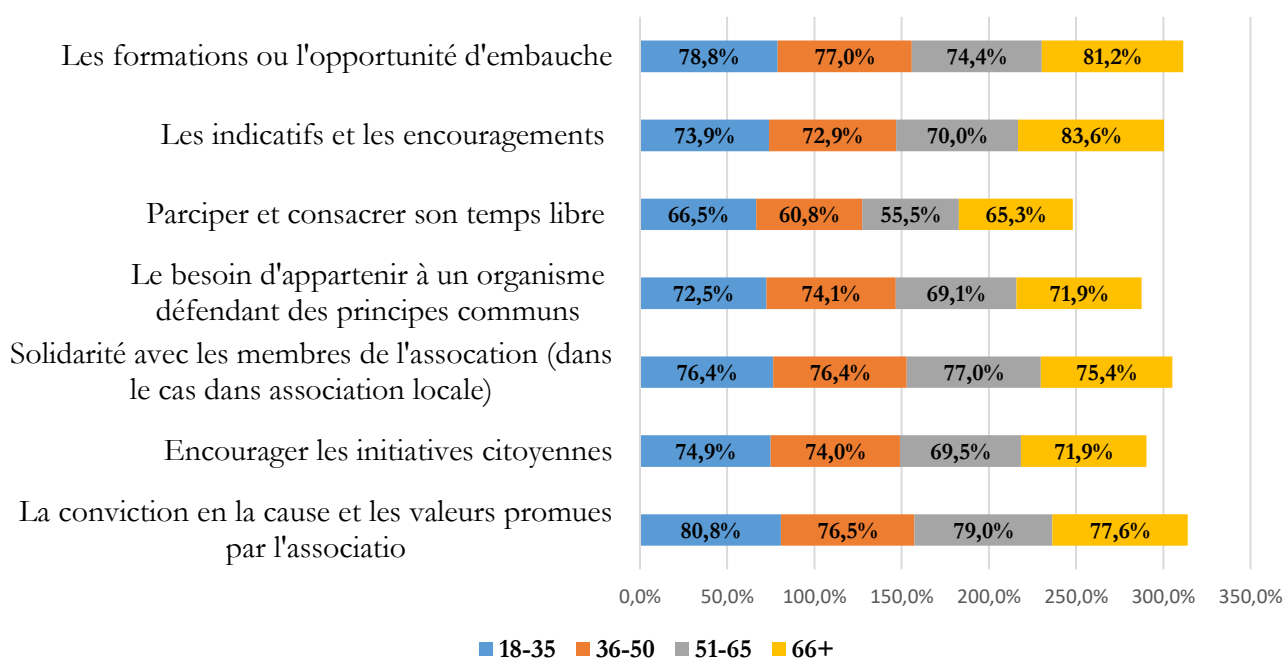


3-2 Les raisons principales de rejoindre une association varient selon l'âge

Les raisons les plus importantes qui motivent les citoyens à rejoindre une association selon les participants sont les suivantes, par ordre d'importance accordée : la conviction en la cause défendue par l'association, suivie des formations dispensées ou des opportunités d'embauche, la solidarité avec les membres de l'association (pour les associations locales), les incitations et encouragements, l'encouragement des initiatives citoyennes, le besoin d'appartenir à un organisme défendant des valeurs communes et enfin, le fait de consacrer son temps libre.

Cependant, on remarque que l'importance accordée à chacune de ces raisons diffère selon la tranche d'âge. Par exemple, pour la première modalité (les incitations et les encouragements), les citoyens âgés de plus de 66 ans considèrent que c'est la raison principale qui pousse les citoyens à rejoindre une association. La conviction en la cause défendue par l'association est la raison qui a enregistré le plus de points pour les tranches d'âge de 51 à 65 ans et de 18 à 35 ans, tandis que les formations dispensées et les opportunités d'embauche sont plus importantes pour les 36-50 ans.

Figure (23) **Croisement des motivations à rejoindre une association avec la catégorie d'âge**



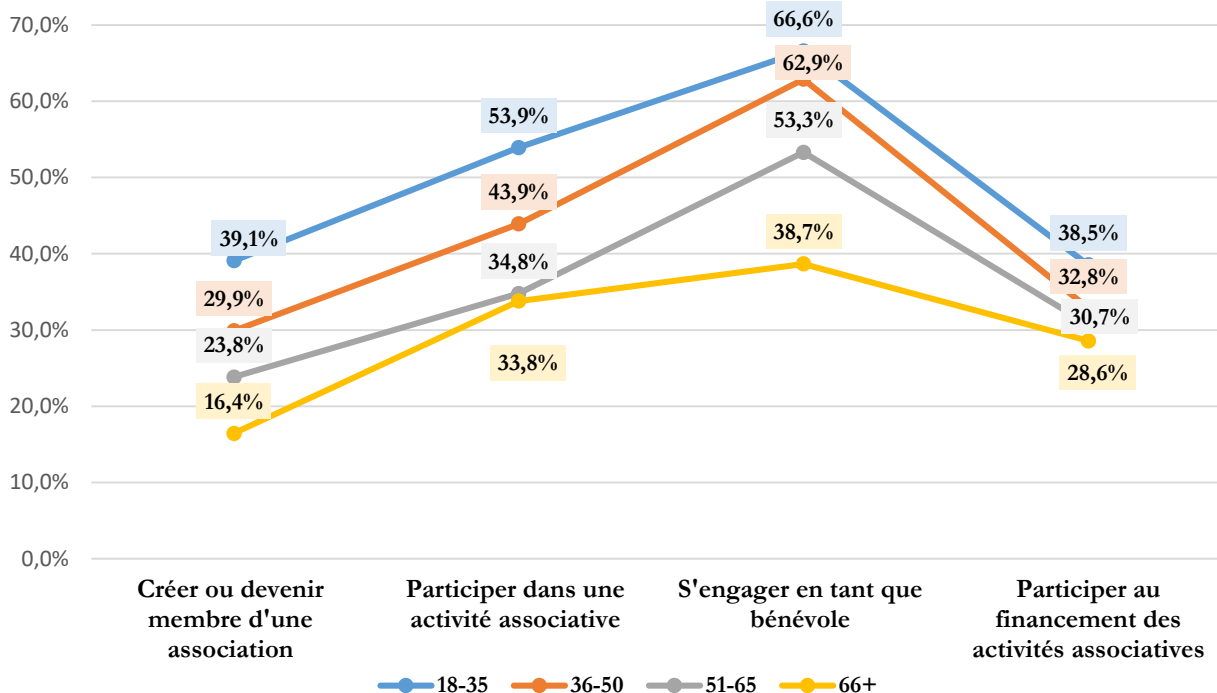
Si l'on examine l'engagement des répondants en fonction de leur tranche d'âge, il apparaît que les individus plus jeunes sont généralement plus engagés dans la société civile que les personnes plus âgées. En effet, la tranche d'âge des 18-36 ans a montré une plus grande propension à s'engager dans les différentes formes de participation proposées dans le cadre de cette étude.

Pour toutes les tranches d'âge, la modalité "s'engager en tant que bénévole" a recueilli le plus grand nombre de points en termes d'engagement, suivie par la participation à des activités associatives, puis la contribution financière à une association, et enfin la création ou l'adhésion à une association.

D'autre part, les modalités pour lesquelles les opinions des participants se rapprochent le plus sont celles de participer au financement des activités associatives, avec un écart moyen de seulement (3,3%). La modalité suivante est celle de participer à des activités associatives, avec un écart de (6,7%), suivie de près par la création ou l'adhésion à une association, avec un écart de (7,5%). Cependant, bien que cette dernière modalité ait obtenu le plus grand nombre de points favorables, elle présente l'écart le plus important entre les tranches d'âge, qui est de (9,3%).

Croisement de la nature de l'engagement des répondant.e.s la tranche d'âge

Figure (24)



Globalement, les résultats montrent que les niveaux de confiance varient en fonction de l'âge.

Les participants ont exprimé une plus grande confiance envers les élites locales, suivies du financement local, puis des élites nationales et enfin du financement étranger. En regroupant les réponses de "Confiance totale" et "Confiance normale" et en calculant l'écart entre les points enregistrés pour chaque modalité en fonction de chaque tranche d'âge, on constate que la modalité qui enregistre le plus d'écart entre les participants en fonction de leur tranche d'âge est le financement étranger avec un écart de (9,80%), suivi des élites nationales avec un écart de (6,40%). L'écart est moins important pour les élites locales avec un écart de (3,90%) et le financement local avec un écart de (3,20%).

En analysant selon la variable de l'âge, on constate que la tranche d'âge 66 ans et plus, accorde une plus grande confiance aux différents aspects de la société civile proposés, avec un écart moyen le plus faible de (8,10%) pour les financements

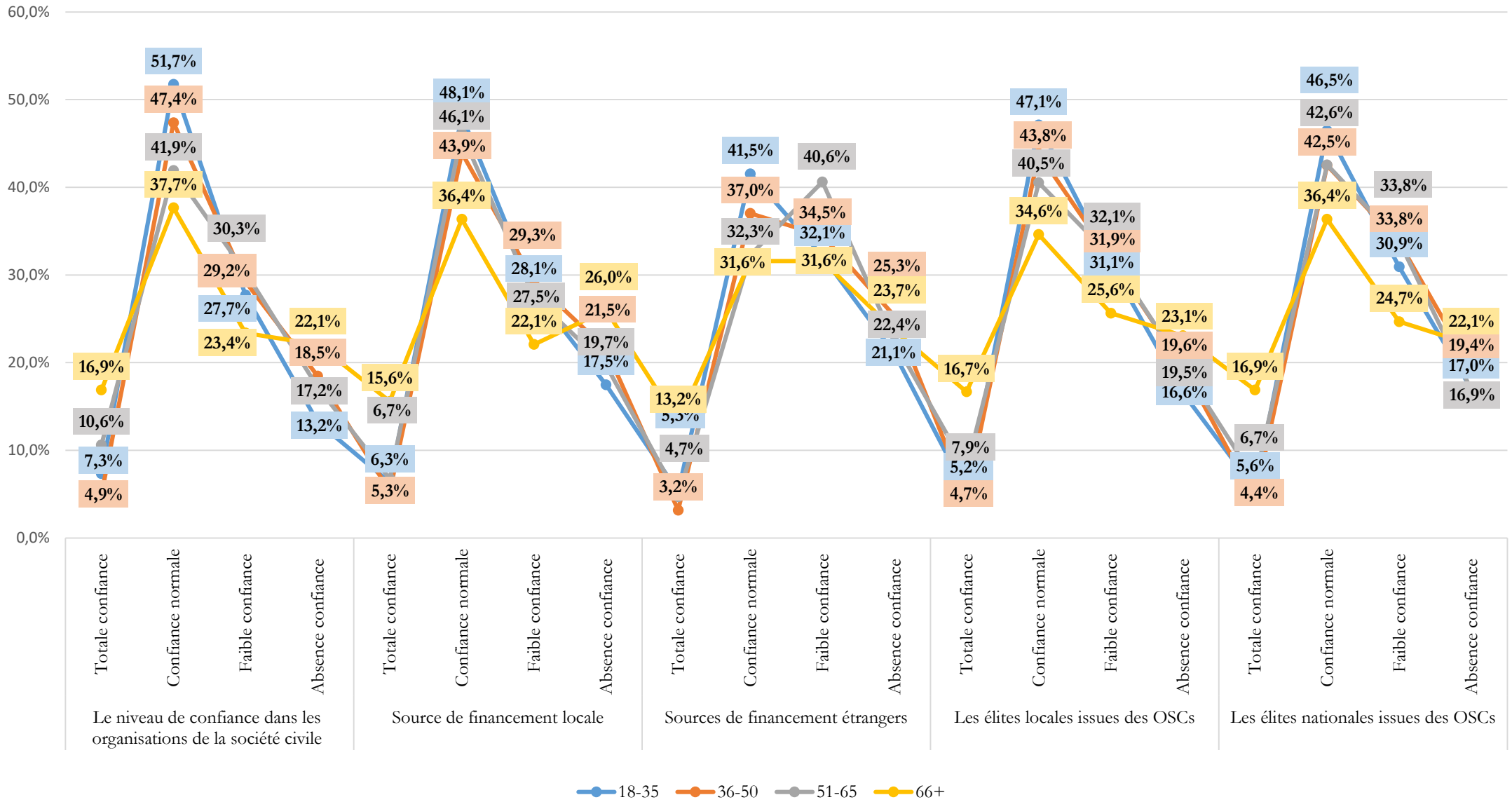
étrangers et l'écart moyen le plus élevé de (11,33%) en ce qui concerne la confiance dans les élites nationales issues de la société civile. De plus, les personnes interrogées de cette tranche d'âge accordent plus de confiance, comparée aux autres catégories d'âge, aux élites nationales issues des organisations de la société civile. Elles sont également en deuxième position pour les élites locales et le financement étranger.

La tranche d'âge de 51-65 ans est celle qui accorde le moins de confiance au financement étranger, avec (37%) de cette population qui a exprimé une confiance totale ou normale.

La tranche d'âge 36-50 ans est celle qui accorde le moins de confiance aux élites nationales et au financement local. Enfin, la tranche d'âge 18-35 ans est en tête de liste en ce qui concerne la confiance accordée aux OSC et c'est également celle qui accorde le plus de confiance au financement étranger avec un taux de (46,80%) par rapport aux autres groupes.

Figure (25)

Croisement du niveau de confiance accordé aux associations avec la tranche d'âge



3-3 Une augmentation de l'engagement associatif au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente

En examinant les raisons qui poussent les individus à intégrer une association selon leur niveau éducatif, il est intéressant de noter que les opinions varient en fonction du groupe d'appartenance.

Pour les doctorants, la conviction en la cause et les valeurs promues par l'association sont la principale raison d'adhésion, avec un score de (100%), tandis que le fait de consacrer leur temps libre est la raison la moins importante pour eux, avec un score de seulement (62,5%).

Les participants au niveau master ont plus approuvé la nécessité d'appartenir à un organisme défendant des principes communs, avec un score de (96,8%), alors que la conviction en la cause et les valeurs promues est en dernière position en termes d'importance.

Les participants au niveau baccalauréat ont donné plus d'importance à la conviction en la cause et les valeurs, avec un score de (87,4%), par rapport au fait de consacrer leur temps libre. Les résultats sont similaires pour le groupe de participants au niveau doctorat, bien que le score soit légèrement plus élevé.

Les répondants du niveau secondaire ont été plus nombreux à approuver la modalité « formations et les opportunités d'emploi », avec un score de (82%), et la raison de participer et de consacrer leur temps libre est la moins importante pour eux, avec un score de (66,7%).

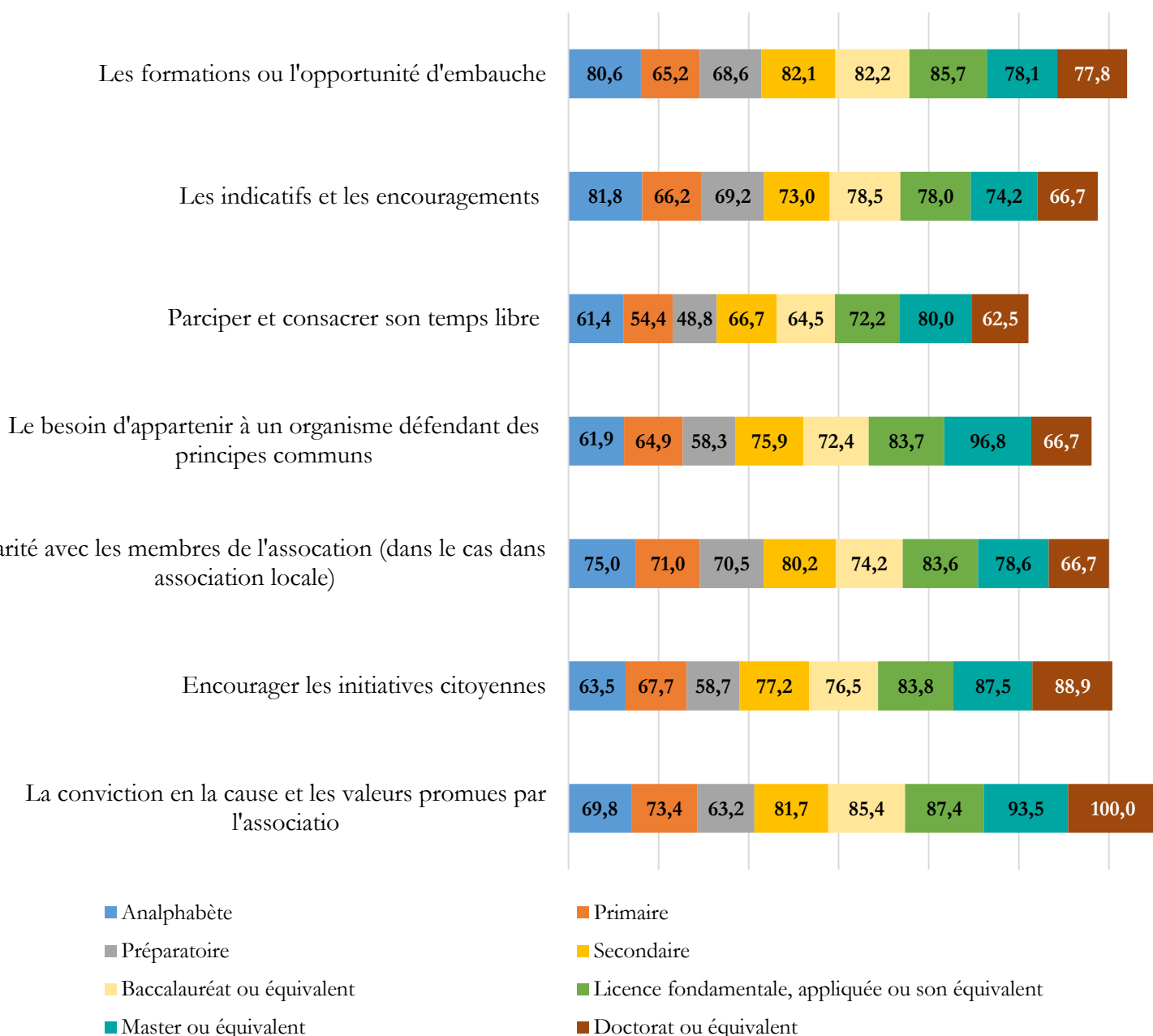
Ceux du niveau préparatoire ont donné plus d'importance à la solidarité avec les membres de l'association, avec un score de (70,5%), le fait de participer et de consacrer leur temps libre est en dernière position avec un score de (84,8%).

Les répondants au niveau primaire accordent plus d'importance à la conviction en la cause et les valeurs promues par l'association, avec un score de (73,4%), et le fait de

participer et de consacrer leur temps libre est la raison la moins importante selon eux, avec un score de (54,4%).

Enfin, la majorité des participants analphabètes, soit (80,6%), ont cité les formations et les opportunités d'emploi comme principale raison d'adhésion, tandis que le fait de participer et de consacrer leur temps libre est la raison la moins importante avec un score de (61,4%).

Figure (26) Croisement des motivations à rejoindre une association avec le niveau éducatif



L'analyse de l'engagement des répondants en fonction de leur niveau éducatif fait apparaître une augmentation de l'engagement associatif au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Les pourcentages les plus faibles se trouvent chez les analphabètes et les niveaux primaires, tandis que les pourcentages les plus élevés sont chez les titulaires d'un Master ou d'un Doctorat.

En ce qui concerne la création ou l'adhésion à une association, les pourcentages augmentent régulièrement jusqu'au niveau Baccalauréat, où ils atteignent leur maximum de (36,7%), puis diminuent légèrement chez les titulaires de niveaux supérieurs.

Pour la participation à une activité associative, on observe une forte augmentation à partir du niveau préparatoire, avec des pourcentages de participation qui doublent presque entre les niveaux primaire et secondaire. Les pourcentages continuent d'augmenter pour atteindre leur maximum chez les titulaires d'un Doctorat ou équivalent, avec (87,5%) de participation.

L'engagement en tant que bénévole suit également une tendance à la hausse avec l'augmentation du niveau d'éducation. Les pourcentages les plus bas se trouvent chez les **personnes** analphabètes et les niveaux primaires, tandis que les pourcentages les plus élevés sont chez les titulaires d'un Master ou d'un Doctorat.

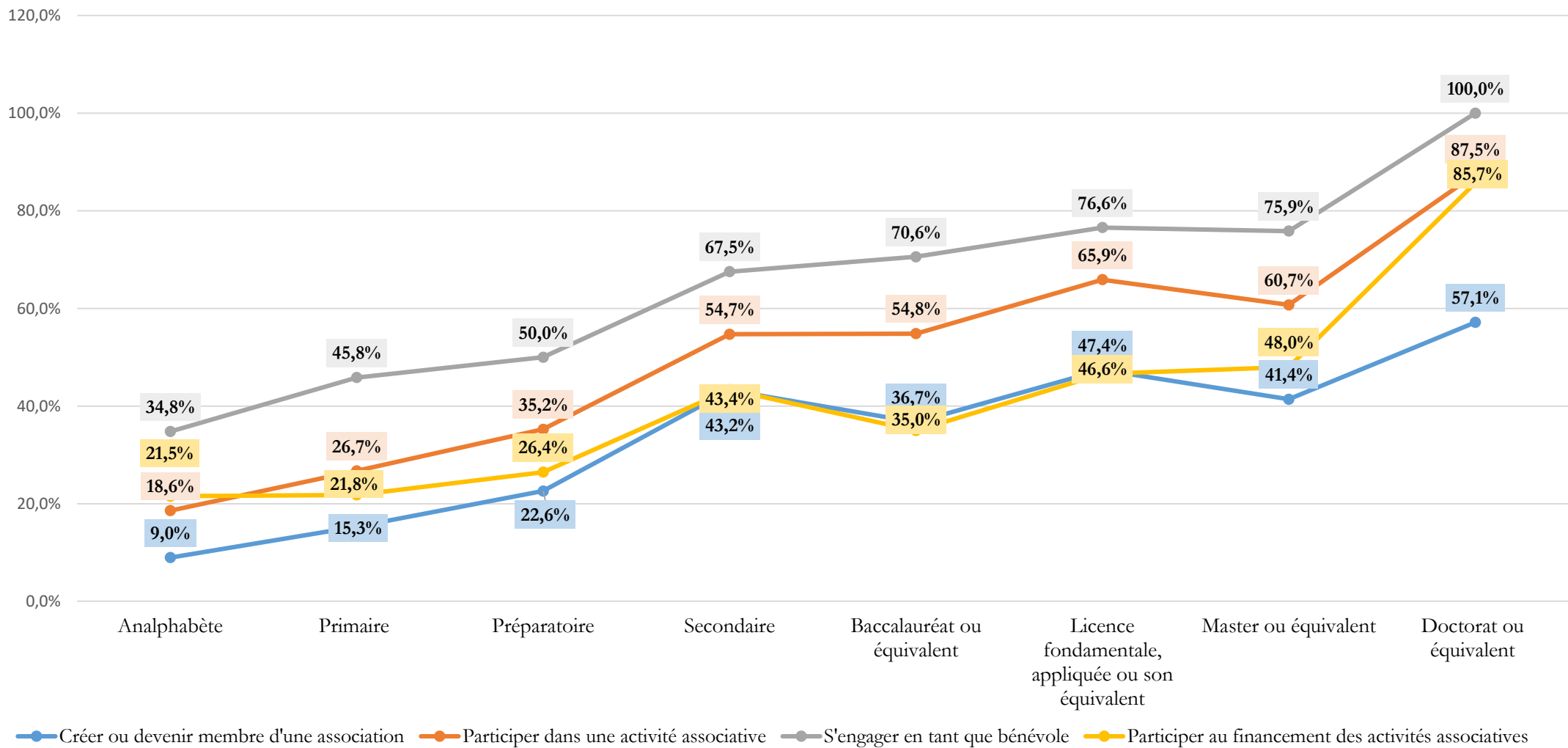
En ce qui concerne la participation au financement des activités associatives, les pourcentages les plus faibles se trouvent chez les niveaux primaire et préparatoire, avec une légère augmentation chez les niveaux supérieurs. Les pourcentages les plus élevés se trouvent chez les titulaires d'un Doctorat ou équivalent, avec (85,7%) de participation.

Nous relevons que ces tendances suivent de près les niveaux d'autonomie financière et intellectuelle des répondants, qui vont orienter et parfois déterminer leur domaine et leur niveau d'engagement. En effectuant un rapprochement avec la pyramide des

besoins de MASLOW, nous pouvons relever que certains s'engagent par nécessités matérielles (avantages, emplois), d'autres par besoin de sécurité) défendre des droits, associations féminines..), d'autres par besoin d'appartenance (associations religieuses, professionnelles), d'autres sont guidés par un besoin de reconnaissance (association sociales, caritatives ...) et enfin une autre catégorie de répondant ont un besoin d'affirmation de soi, en défendant une cause. Cette approche mérite d'être approfondie et peut faire l'objet d'une étude complémentaire.

Croisement de la nature de l'engagement des répondant.e.s
avec le niveau éducatif

Figure (27)



Les résultats de l'analyse des données sur la confiance accordée aux organisations de la société civile en fonction du niveau éducatif, montrent une tendance générale à une plus grande confiance dans les organisations de la société civile parmi les répondants ayant un niveau d'éducation plus élevé. Par exemple, les répondants ayant un diplôme universitaire ont le pourcentage le plus élevé de "totale confiance" dans les organisations de la société civile pour chaque modalité. Cela suggère que l'éducation peut jouer un rôle important dans la confiance que les gens accordent aux organisations de la société civile.

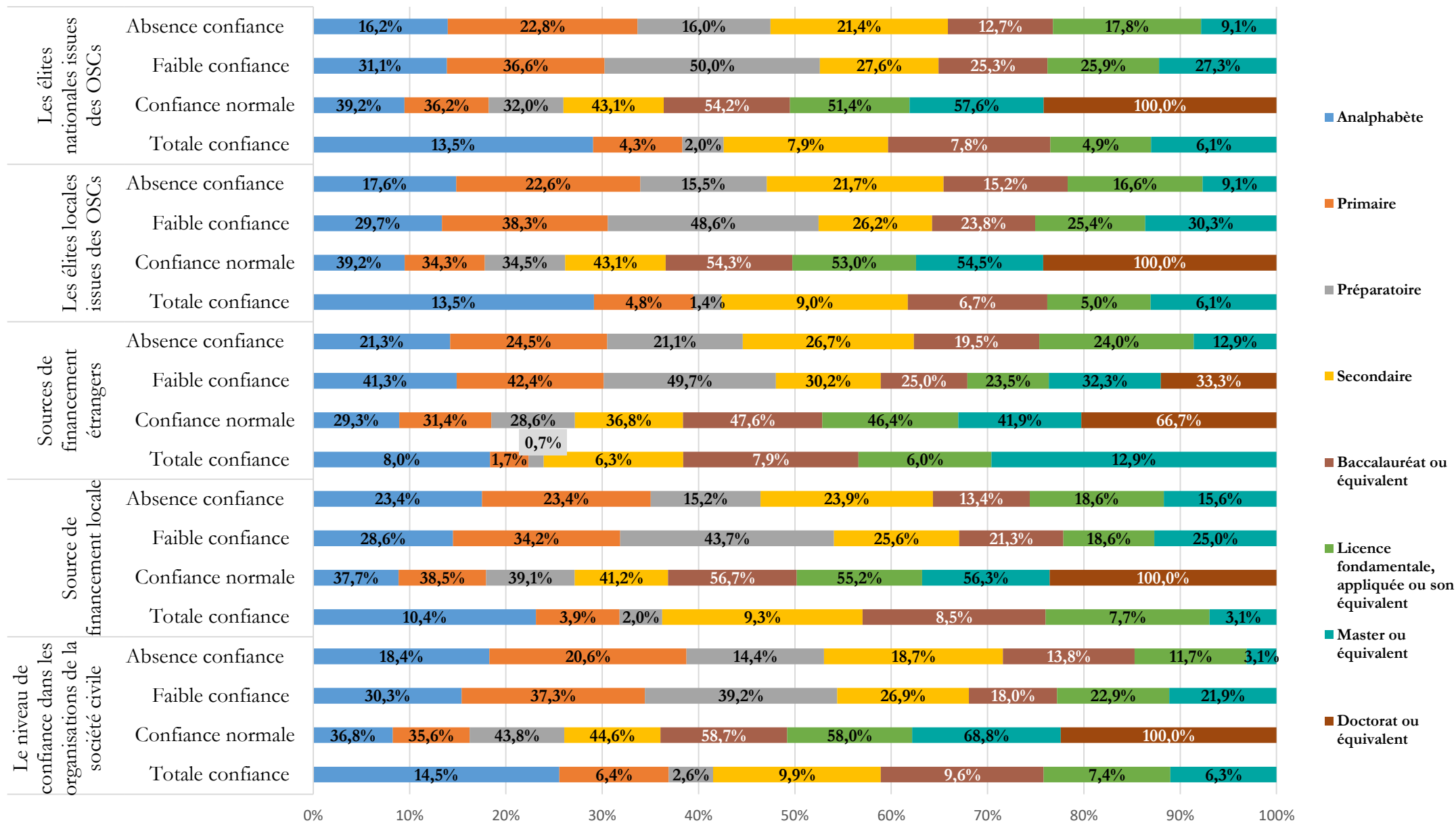
Cependant, les niveaux d'éducation les plus élevés ont également tendance à être plus critiques envers certaines sources de financement. Par exemple, les répondants ayant un diplôme universitaire Master ont le pourcentage le plus élevé de "faible confiance" dans les sources de financement étrangères et dans les élites nationales issues des OSCs. Cela peut être dû à une plus grande sensibilisation aux enjeux de transparence et de responsabilité dans le financement des organisations de la société civile.

En revanche, les niveaux d'éducation les plus faibles ont tendance à avoir une confiance plus faible dans les organisations de la société civile en général, mais une confiance plus élevée dans les élites locales issues des OSCs. Ainsi parmi les personnes analphabètes, la confiance dans les organisations de la société civile est relativement faible, avec seulement (14,5%) ayant une totale confiance. La majorité des répondants ont soit une confiance normale (36,8%) ou une faible confiance (30,3%). Environ un cinquième des répondants (18,4%) n'ont aucune confiance dans les organisations de la société civile

En fin de compte, ces résultats soulignent l'importance de l'éducation dans la construction et le renforcement du lien de confiance avec les organisations de la société civile. Cependant, cela peut également mettre en évidence des différences de perception qui doivent être prises en compte dans la communication et la bonne gouvernance des organisations associatives notamment en matière de financement, et leur promotion en vue de renforcer le climat de confiance entre les différentes parties prenantes.

Figure (28)

Croisement du niveau de confiance accordé aux associations avec le niveau éducatif



3-4 Les motivations des individus à rejoindre une association varient selon leur profession : analyse des tendances dominantes

En analysant les réponses des participants sur les motivations des individus à intégrer une association, en fonction de la profession, on peut observer certaines tendances intéressantes.

Tout d'abord, la raison la plus importante pour rejoindre une association pour la plupart des professionnels est la conviction en la cause et les valeurs promues par l'association. Les cadres moyens dans le secteur privé sont les plus convaincus par cette raison, avec un pourcentage de (100%), tandis que les travailleurs journaliers sont les moins convaincus, avec (72,9%).

Ensuite, la deuxième raison la plus importante pour rejoindre une association est d'encourager les initiatives citoyennes, avec un pourcentage élevé pour les hauts cadres dans les secteurs public et privé (90,0%) et (90,9%), respectivement. Les travailleurs journaliers et les femmes au foyer sont les moins enclins à rejoindre une association pour cette raison, avec seulement (68,5%) et (71,3%), respectivement.

La solidarité avec les membres de l'association (dans le cas d'une association locale) est également une raison importante pour rejoindre une association pour la plupart des professionnels, avec un pourcentage élevé pour les cadres moyens dans le secteur privé (92,3%). Les personnes à la recherche d'emploi sont les moins accordé de points à cette raison, avec (64,5%).

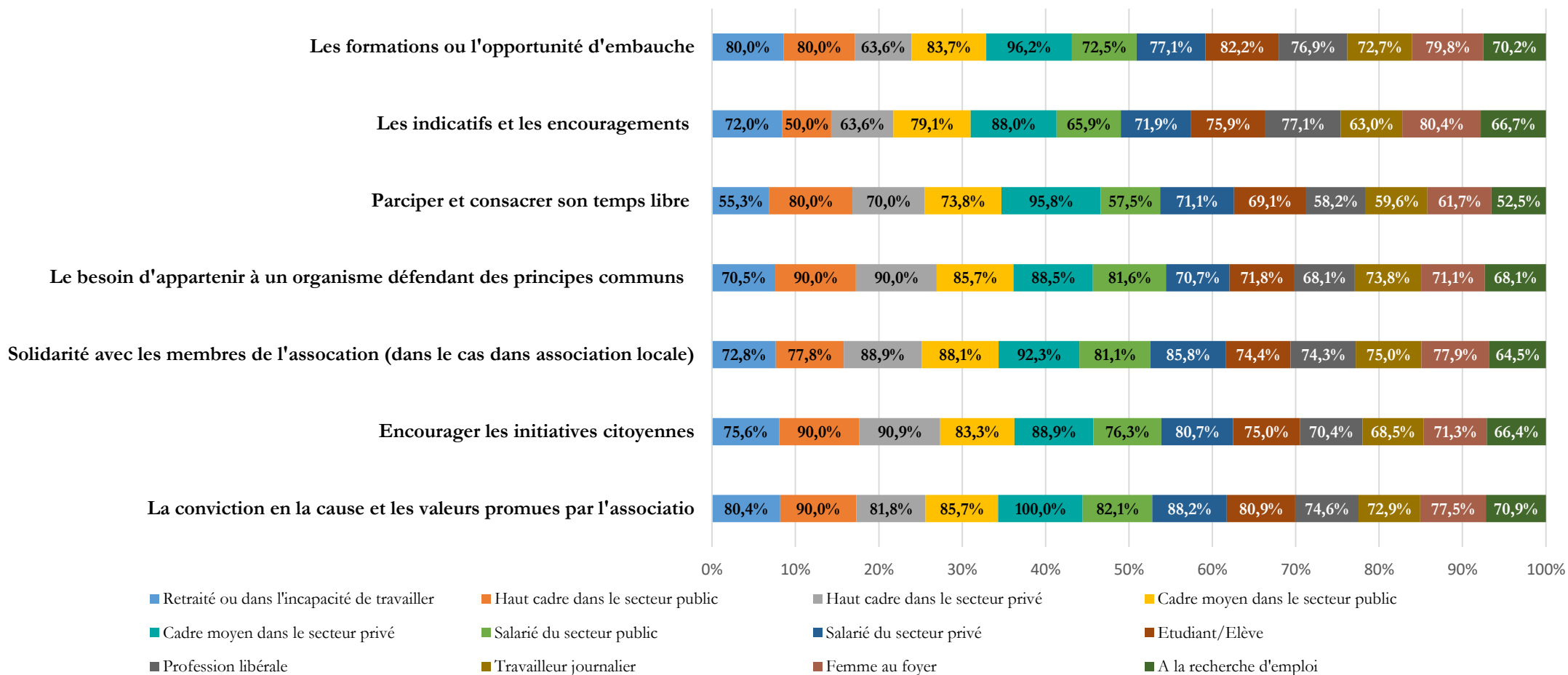
Le besoin d'appartenir à un organisme défendant des principes communs est également important pour de nombreux professionnels, avec un pourcentage élevé pour les hauts cadres dans les secteurs public et privé (90,0% et 88,5%, respectivement). Les travailleurs journaliers et les femmes au foyer sont ceux qui approuvent le moins cette raison, avec (71,1%) et (68,1%), respectivement.

La participation et la consécration de son temps libre sont importantes pour les salariés du secteur public (81,6%) et les cadres moyens dans le secteur privé (95,8%).

Les formations ou l'opportunité d'embauche sont une raison importante pour rejoindre une association selon de nombreux professionnels, en particulier les cadres moyens dans le secteur public (83,7%) et les travailleurs journaliers (79,8%). Les hauts cadres dans le secteur privé sont les moins d'accords avec cette raison, avec (63,6%). Cette tendance peut s'expliquer par le manque de budget et de moyens alloués à la fonction formation dans le secteur public, par opposition au secteur privé.

Enfin, les encouragements et les incitations sont également une raison importante pour rejoindre une association pour certaines catégories socio-professionnelles, en particulier les retraités ou les personnes dans l'incapacité de travailler (72,0%) ainsi que les professionnels libéraux (77,1%). Les hauts cadres dans le secteur public ont enregistré le plus faible taux, soit (50,0%).

Figure (29) Croisement des motivations à rejoindre une association avec la profession



En examinant les données sur l'engagement associatif en fonction des professions et des groupes de population, on peut observer certaines tendances. Les femmes au foyer, les retraités ou les personnes incapables de travailler ont généralement un taux d'engagement associatif inférieur à celui des autres groupes. Bien que presque la moitié des retraités/incapables de travailler (42,3%) soient disposés à participer à des activités associatives, plus de la moitié (55,8%) sont prêts à s'engager dans des activités bénévoles. Et un pourcentage important de femmes au foyer ont déclaré être d'accord à l'idée de s'impliquer dans des activités de bénévolat (51,7%).

Les hauts cadres dans le secteur public et privé sont les plus impliqués dans les activités associatives. En effet, (80%) des hauts cadres du secteur public et privé sont disposés à s'engager comme bénévoles, et plus de la moitié d'entre eux au financement des activités associatives (55,6%).

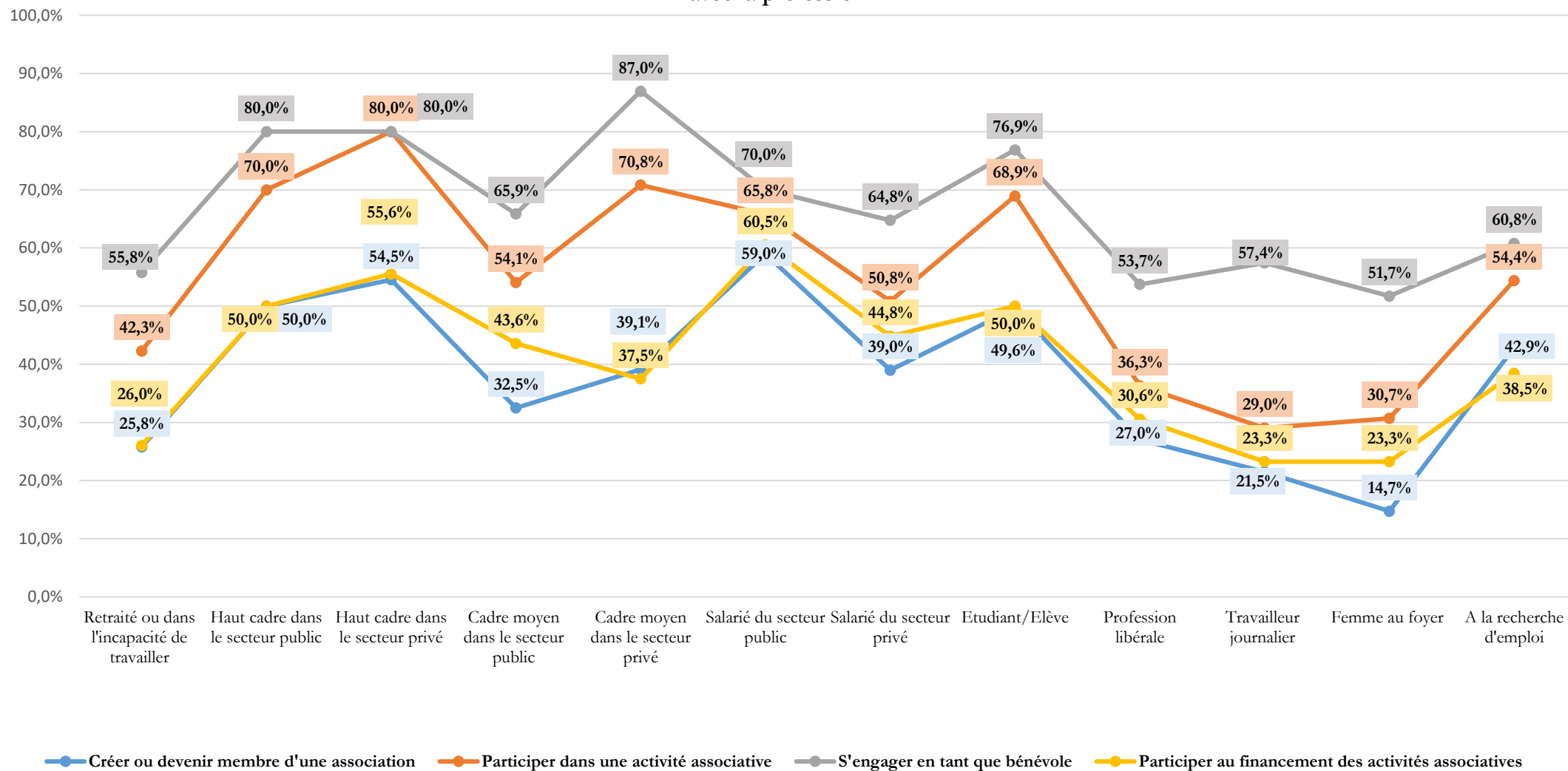
Les cadres moyens du secteur privé ont également un taux d'engagement élevé dans les activités associatives, avec le taux le plus élevé pour l'engagement bénévole.

Les salariés du secteur public ont le taux le plus élevé (60,5%) pour la disposition à financer des associations, tandis que les femmes au foyer et les travailleurs journaliers ont les taux les plus faibles pour ce type d'engagement, avec (23,3%).

Les étudiants et les élèves présentent un engagement important dans les activités associatives, avec (49,6%) d'entre eux prêts à rejoindre une association ou à en créer une, et (68,9%) à y participer. Par ailleurs, une grande proportion d'étudiants et d'élèves (76,9%) sont enclins à s'impliquer en tant que bénévoles, tandis que (50%) d'entre eux sont favorables à participer au financement des activités associatives.

Enfin les taux d'engagement des professions libérales dans les activités associatives sont relativement bas, avec seulement (27%) d'entre elles étant disposées à créer ou rejoindre une association, et (36,3%) à participer à des activités associatives. Bien que plus de la moitié (53,7%) soient prêtes à s'engager en tant que bénévoles, seule une minorité (30,6%) est disposée à participer au financement des activités associatives.

Figure (30) Croisement de la nature de l'engagement des répondant.e.s avec la profession



Il apparaît d'après l'analyse de la confiance des répondants dans les organisations de la société civile que les hauts cadres du secteur public soient ceux qui ont le plus confiance dans les organisations de la société civile, avec (80%) ayant une confiance normale et (10%) ayant une totale confiance. Les autres groupes de professionnels présentent des pourcentages de confiance variables, avec une tendance générale pour la confiance normale plutôt que totale, et une proportion notable ayant une faible ou aucune confiance dans les organisations de la société civile.

Il est également intéressant de noter que les personnes retraitées ou incapables de travailler présentent des pourcentages similaires de confiance normale (35,3%) et de faible confiance (33,3%) dans les organisations de la société civile. Avec un même taux de réponse (15,7%) pour une totale confiance ou aucune confiance.

En ce qui concerne la confiance dans les sources de financement locales, on peut constater que les hauts cadres dans le secteur public ont la plus grande confiance "totale et normale" dans les sources de financement locales, avec un pourcentage de (80%). Les cadres moyens dans le secteur public suivent avec (69,8%). Ensuite les étudiants/élèves et les femmes au foyer avec respectivement (61,4%) et (58,3%) de confiance. Les professionnels libéraux et les retraités ou les personnes dans l'incapacité de travailler expriment un niveau de "confiance moyenne" avec un pourcentage de (49,7%), et (48,5%). En revanche, les salariés du secteur privé et ceux à la recherche d'emploi ont des pourcentages de confiance relativement bas, avec respectivement (45%) et (45,6%). Enfin les travailleurs journaliers ont le plus faible niveau de confiance dans les sources de financement locales, avec seulement (41,6%) de confiance.

En ce qui concerne le financement provenant de l'étranger, les hauts cadres du secteur public et les étudiants/élèves sont les groupes ayant le plus de confiance (60% et 57,4% respectivement). La moitié des participants hauts cadres du secteur privé (50%) ont confiance dans ce type de financement. Les femmes au foyer, les cadres moyens du secteur privé et public ont des niveaux de confiance moyens et similaires,

soit (44,4%) pour les deux premiers et (44,2%) pour le troisième. Les professions libérales, les personnes à la recherche d'emploi et les salariés du secteur privé ont des niveaux de confiance faibles, soit respectivement (40,6%), (40,1%) et (36,8%). Enfin, les travailleurs journaliers et les salariés du secteur public ont enregistré les niveaux de confiance les plus faibles pour les sources de financement étrangers, soit (33,6%) et (33,3%). Une communication transparente sur les sources de financement et leur gestion serait levier pour améliorer le taux de confiance dans ce domaine particulier.

En ce qui concerne la confiance envers les élites locales issues des organisations de la société civile, les hauts cadres du secteur public sont le groupe qui a le plus confiance, avec (90%) des participants de ce groupe déclarant avoir une confiance totale ou normale. Les cadres moyens dans le secteur public sont également assez confiants avec (69%), suivis des étudiants/élèves avec (60%). Les femmes au foyer et les cadres moyens du secteur privé ont également un niveau de confiance élevé, avec respectivement (57,5%) et (55,6%).

En revanche, les salariés du secteur public ont une confiance moyenne (48,8%), tandis que les salariés du secteur privé, les retraités ou les personnes dans l'incapacité de travailler ont un niveau de confiance moyen avec des taux proches de (45,7%) et (45%).

Les hauts cadres du secteur privé et les professionnels du secteur privé ont une confiance un plutôt faible, avec respectivement (44,8%) et (44,4%).

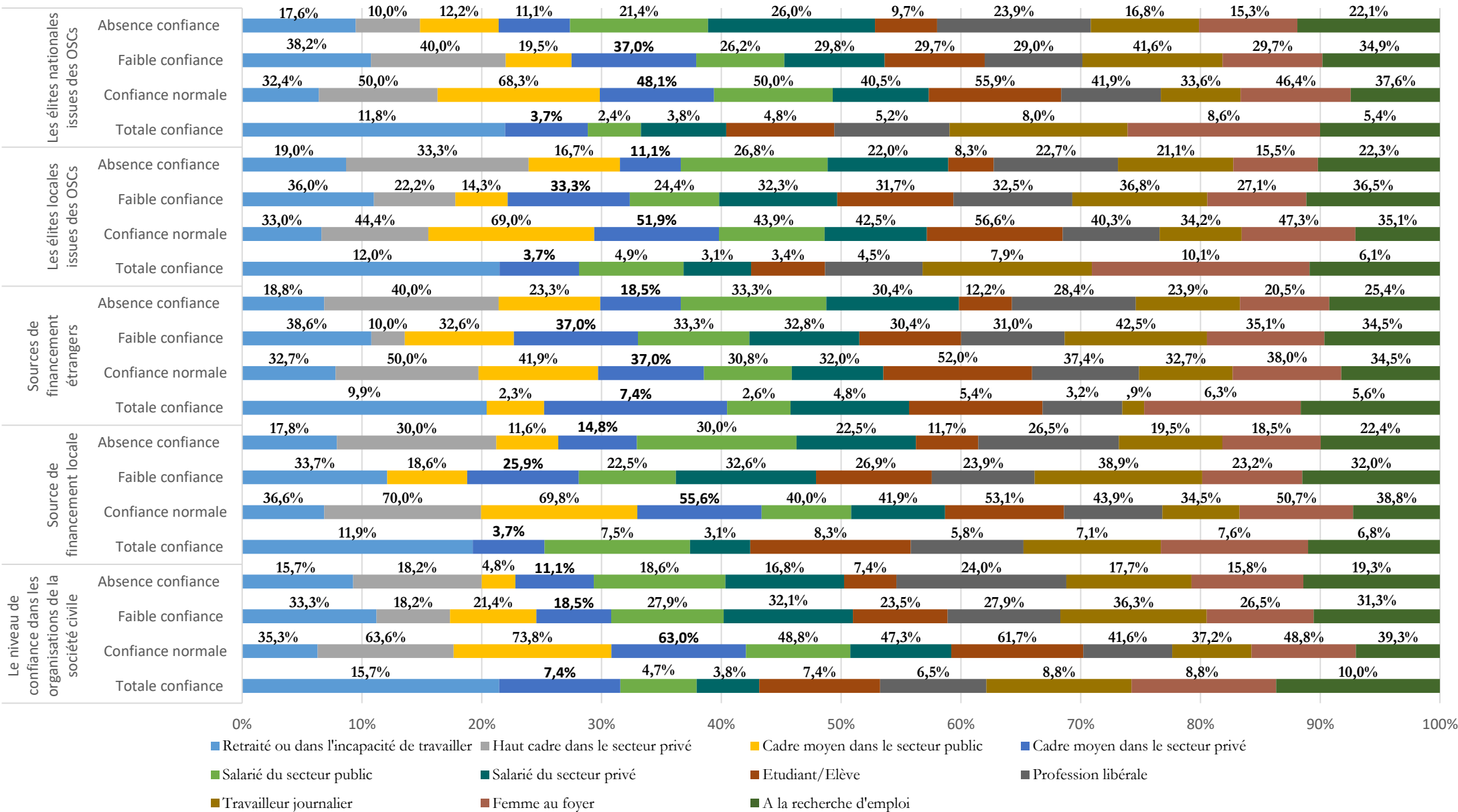
Enfin, les travailleurs journaliers et les participants à la recherche d'emploi sont ceux qui ont le moins confiance envers ces élites, avec des taux de (42,1%) et (41,2%) respectivement.

Les hauts cadres du secteur public sont ceux qui ont le plus confiance envers les élites nationales issues de la société civile, avec un taux quasi-unanime de (80%). Les cadres moyens du secteur public suivent avec une grande majorité de (68,3%), puis viennent les étudiants/élèves avec (60,7%). Les femmes au foyer, les salariés du secteur public

et les cadres moyens du secteur privé ont des niveaux de confiance légèrement supérieurs à la moyenne, avec respectivement (55%) et (51,9%). La moitié des hauts cadres du secteur privé accordent leur confiance, tandis que les professions libérales, les retraités ou les personnes dans l'incapacité de travailler, ainsi que les salariés et les chercheurs d'emploi ont des niveaux de confiance légèrement au-dessous de la moyenne, avec un taux de confiance le plus faible pour les personnes au chômage à (43%).

Figure (31)

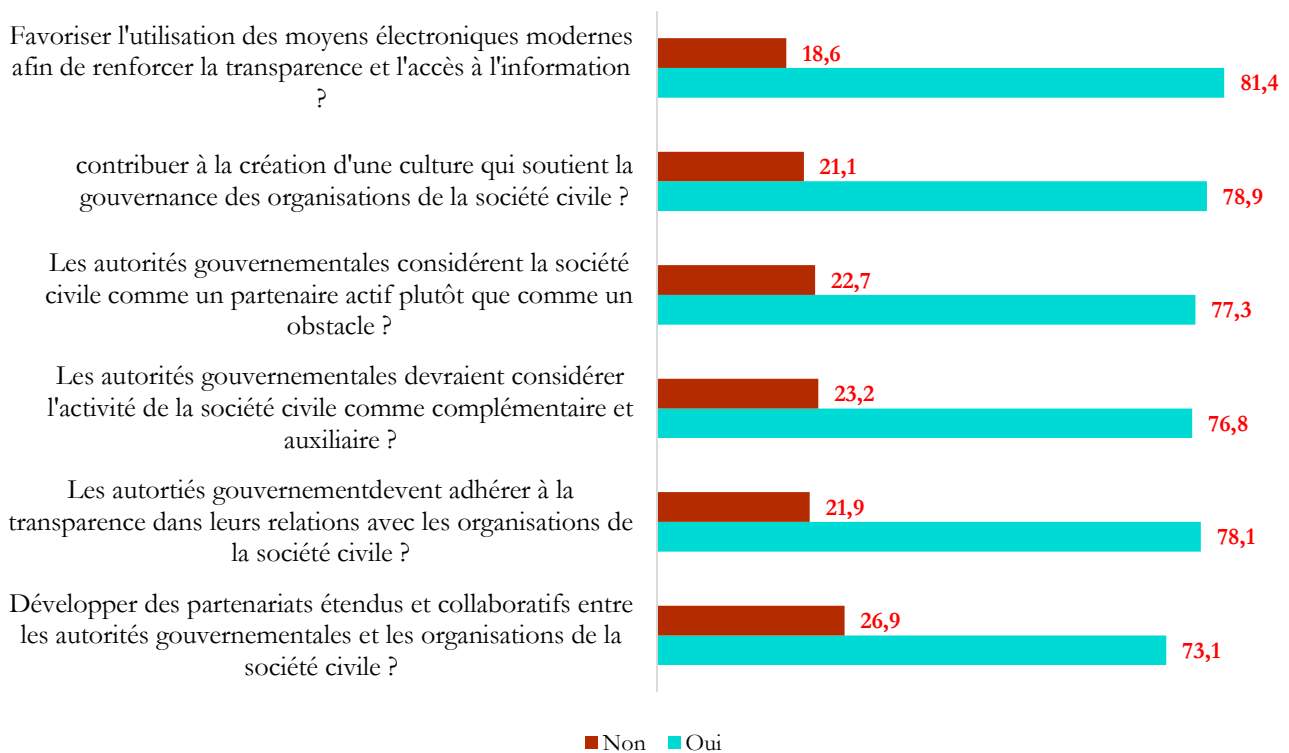
Croisement du niveau de confiance accordé aux associations avec la profession



4- La gouvernance et la gestion des organisations de la société civile

L'analyse des résultats sur la relation entre les autorités gouvernementales et les associations montrent que toutes les propositions ont été largement approuvées par les répondants. En effet, la quasi-totalité des répondants (81,4 %) estime qu'il est très important de favoriser l'utilisation des moyens électroniques modernes pour renforcer la transparence et l'accès à l'information. Pour 78,9 % des répondants, il est important de contribuer à la création d'une culture qui soutient la bonne gouvernance des OSC. De même, 78,1 % des répondants estiment que les autorités gouvernementales doivent adhérer à la transparence dans leurs relations avec les organisations de la société civile. La majorité des répondants (77,3 %) pensent également que les autorités gouvernementales doivent considérer les organisations de la société civile comme un partenaire actif plutôt qu'un obstacle, tandis que 76,8 % estiment que les activités des OSC doivent être considérées comme complémentaires et auxiliaires.

Figure (32) **La relation entre les autorités gouvernementales et les associations**



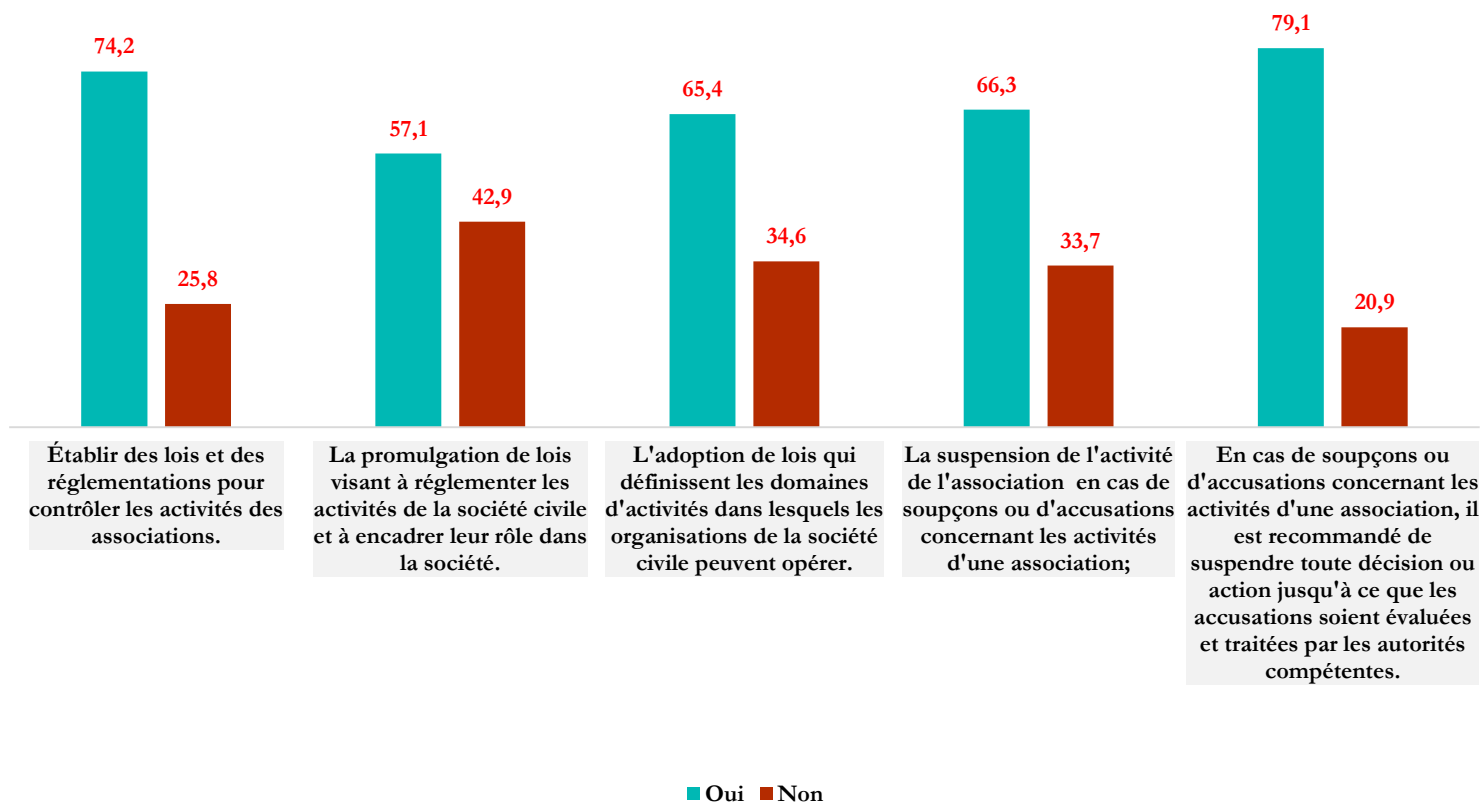
Nous avons posé une question sur le rôle de l'État envers les organisations, et la majorité des répondants (79,1 %) ont déclaré qu'en cas de soupçon concernant les activités de l'association, l'association ne doit pas être dissoute, mais plutôt attendre que les accusations soient traitées et évaluées par les autorités compétentes.

En ce qui concerne le domaine d'activité des associations, (65,4 %) des répondants estiment que les autorités publiques doivent intervenir en adoptant des lois qui définissent les domaines d'activités dans lesquels les OSC peuvent opérer.

Par ailleurs, (74,2 %) des répondants pensent que les autorités publiques devraient exercer leur contrôle sur les activités des associations via des lois et des règlements. Et enfin, en ce qui concerne la promulgation de lois visant à réglementer les activités de la société civile et à encadrer leur rôle dans la société, les opinions sont mitigées, (57,1 %) des répondants y sont favorables et (42,9 %) qui ne le sont pas.

Figure (33)

Le rôle de l'Etat envers les organisations de la société civile.



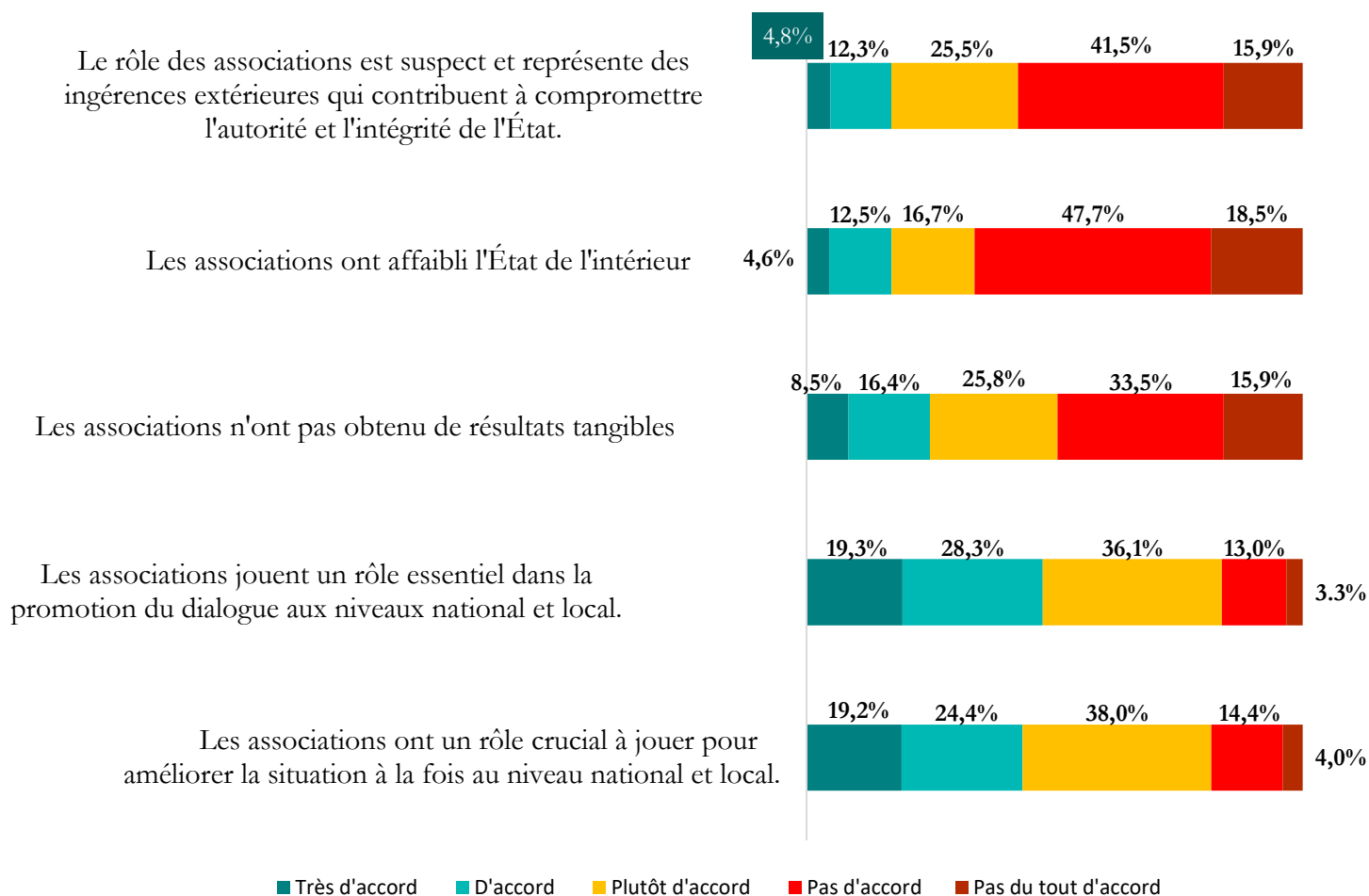
En ce qui concerne le rôle des OSC et leur impact dans la société, la grande majorité des participants à l'enquête (plus de 80 %) estiment que les associations jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la situation, tant au niveau local qu'au niveau national, ainsi que dans la promotion du dialogue. De plus, (66,2 %) des répondants estiment que les associations n'ont pas affaibli l'État de l'intérieur.

Cependant, les opinions sont mitigées sur le rôle suspect des associations et les résultats obtenus. En effet, (42,6 %) des répondants estiment que le rôle des associations est plutôt suspect, et (33,5 %) pensent que les associations n'ont pas obtenu de résultats tangibles.

En ce qui concerne les opinions mitigées et la suspicion sur le rôle des associations, il est possible que cela soit dû aux liens entretenus par certaines associations avec certains partis politiques, ainsi que sur les comportements de certains hommes et femmes politiques qui ont créés un amalgame entre les activités associatives et l'action politiques. En effet, s'il est parfois légitime que les associations mobilisent leurs activités en faveur d'un parti politique ou une cause en particulier, il est important que cela se fasse dans la transparence. Notamment lorsqu'il s'agit d'associations caritatives et sociales qui distribuent des dons en faveur de citoyens, futurs électeurs en affichant leur appartenance politique. La perception de ces comportements peut devenir encore plus critiques, lorsque ces agissements servent le pouvoir en place. En effet, certaines personnes peuvent avoir des doutes quant à la transparence et à l'indépendance des organisations de la société civile ou penser qu'elles sont utilisées à des fins illégales ou politiques. Quant à l'opinion selon laquelle les associations n'ont pas obtenu de résultats tangibles, cela peut être dû à un manque de communication, de visibilité ou de promotion sur les actions menées par les OSC et leurs impacts sur la société. Il est vrai que certaines initiatives peuvent prendre du temps avant de produire des résultats visibles et que les impacts de certaines actions peuvent être difficiles à mesurer.

Figure (34)

Le rôle des associations et leur impact dans la société



4-1 Le rôle central des femmes et des jeunes dans le travail associatif : un constat largement partagé par les répondants

Nous avons ensuite posé des questions pour recueillir l'opinion des participants sur le rôle que devraient jouer les femmes et les jeunes dans le travail associatif, ainsi que sur le rôle de la société civile dans la défense des causes féminines et des jeunes. La première question visait à évaluer l'importance que les participants accordent au rôle des associations féminines et des associations de jeunes. La quasi-totalité des participants considèrent que ces associations jouent un rôle central et ont un impact considérable sur les phénomènes liés à ces deux questions. On observe que l'importance du rôle des associations féminines a été soulignée davantage, avec

(91,3 %) des répondants, tandis que le rôle des associations de jeunes a obtenu un score de (82 %).

Nous avons également cherché à établir une comparaison entre le travail de ces associations et celui des autorités publiques tunisiennes impliquées dans ces deux questions. Dans les deux cas, la majorité des participants sont d'accord pour dire qu'en pratique, certaines associations sont plus actives que les autorités publiques. Ce constat est plus marqué pour les associations féminines, avec (79,5 %) des participants qui considèrent qu'elles sont plus actives que les autorités publiques, par rapport à la question des jeunes qui a obtenu un score de (65,7 %). La question suivante est de savoir si les répondants sont d'accord avec l'idée selon laquelle il y a une tendance croissante des associations à se concentrer sur les questions liées aux femmes et aux jeunes. Comme pour les deux premières questions, la quasi-totalité des répondants sont en accord avec cette idée. Cette tendance a été soulignée davantage pour la question féminine, avec 89 % des répondants qui soutiennent cette idée, par rapport à celle relative aux jeunes. En ce qui concerne la perception des répondants quant à la place et au rôle qui devraient être attribués aux femmes et aux jeunes dans les associations, (56,4 %) des répondants sont d'accord avec l'idée selon laquelle le rôle des femmes est limité à des postes subalternes dans l'association, sans occuper des postes de direction. Cette idée est davantage approuvée pour les jeunes, avec (63,9 %). Il est intéressant de noter que même si la majorité des répondants estime que les femmes et les jeunes sont limités à des rôles subalternes, une grande majorité d'entre eux (90 %) pour les deux questions considèrent qu'ils sont essentiels et jouent un rôle central dans la gouvernance des associations.

Figure (36)

Le rôle et la participation des jeunes

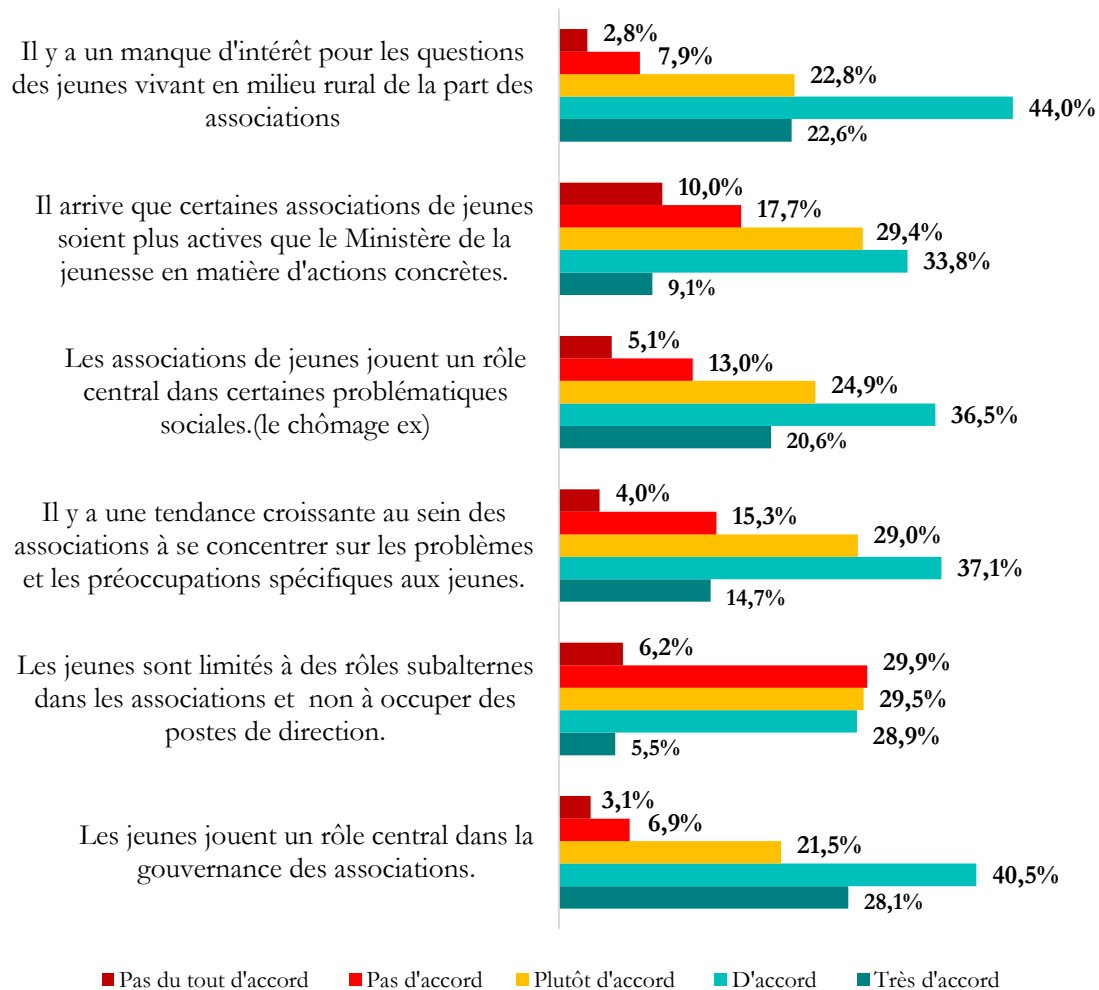
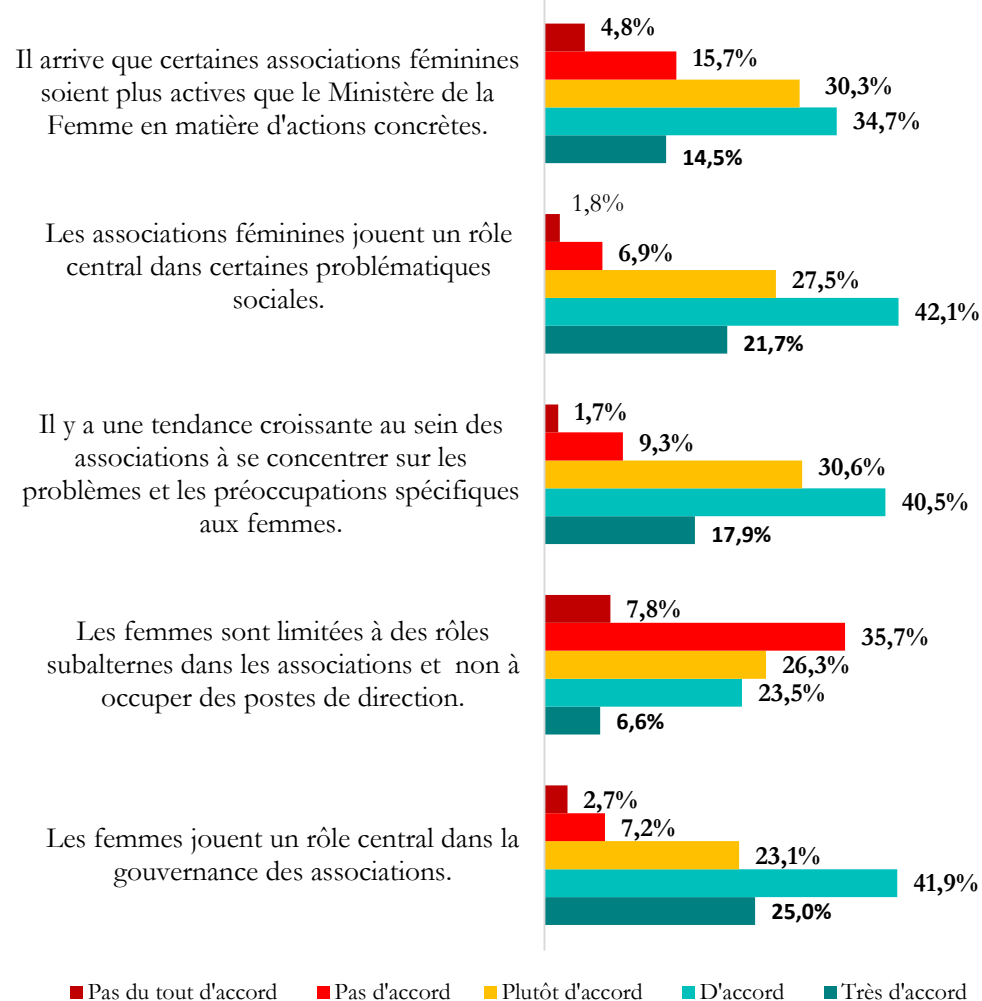


Figure (35)

Le rôle et la participation des femmes



4-2 Une différence d'opinions des hommes et des femmes sur la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans le travail associatif

L'analyse des données sur la participation et le rôle en fonction du genre met en évidence des différences entre les opinions des hommes et des femmes en ce qui concerne la participation et le rôle des femmes dans les organisations de la société civile :

Les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes quand il s'agit de considérer que les femmes jouent un rôle central dans la gouvernance des associations. En effet, (32,9%) des femmes soutiennent fermement cette affirmation, contre seulement (17,3%) des hommes.

La majorité des répondants des deux sexes reconnaissent que la place des femmes est limitée à des rôles subalternes et non à occuper des postes de direction .On relève cependant, une affirmation plus accentuée de la part les femmes.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de considérer qu'il y a une tendance croissante au sein des associations à se concentrer sur les problèmes et préoccupations spécifiques aux femmes. Plus de la moitié des femmes interrogées (22,8% "tout à fait d'accord"+ 41,2% d'accord) sont d'accord avec cette affirmation, contre seulement (13,1%) des hommes qui sont très d'accord avec cela.

Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes à considérer que les associations féminines jouent un rôle central dans certaines problématiques sociales. Environ (28,2%) des femmes sont "tout à fait d'accord" avec cette affirmation, contre seulement (15,3%) des hommes.

Finalement les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes à considérer que certaines associations féminines sont plus actives que le Ministère de la Femmes en matière d'actions concrètes.

Cela peut s'expliquer notamment par la lenteur des procédures et les contraintes bureaucratiques rencontrées par l'action des autorités nationales, alors que l'action

associative est plus flexible et par conséquent, elle semble plus efficace. Nous prendrons à titre d'exemple l'aide apportée par les associations féminines aux femmes victimes de violences conjugales, face aux difficultés que rencontre la Loi 58 pour devenir effective.

En analysant les données sur la participation et le rôle des jeunes dans les organisations de la société civile selon le genre, on observe que :

Les femmes ont une perception plus positive que les hommes sur le rôle central des jeunes dans la gouvernance des associations (30,8% “tout à fait d'accord” vs. 25,4% chez les hommes).

Les femmes ont également une perception plus positive que les hommes quant à l'implication des associations dans les problèmes et préoccupations spécifiques aux jeunes (18,7% “tout à fait d'accord” vs. 10,8% chez les hommes).

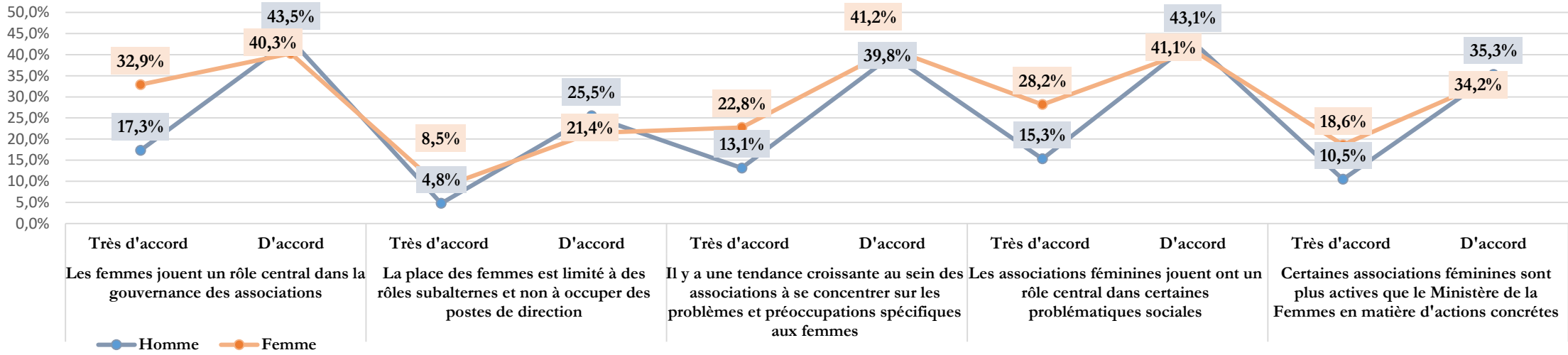
En revanche, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à être d'accord avec l'affirmation selon laquelle la place des jeunes est limitée à des rôles subalternes et non à occuper des postes de direction (29,2% “tout à fait d'accord” vs. 4,7% chez les hommes).

Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à considérer que les associations de jeunes ont un rôle central dans certaines problématiques sociales (25,2% “tout à fait d'accord” vs. 16,0% chez les hommes).

Enfin, les femmes et les hommes ont une perception similaire en ce qui concerne le rôle des associations de jeunes par rapport au Ministère de la jeunesse dans la mise en place d'actions concrètes.

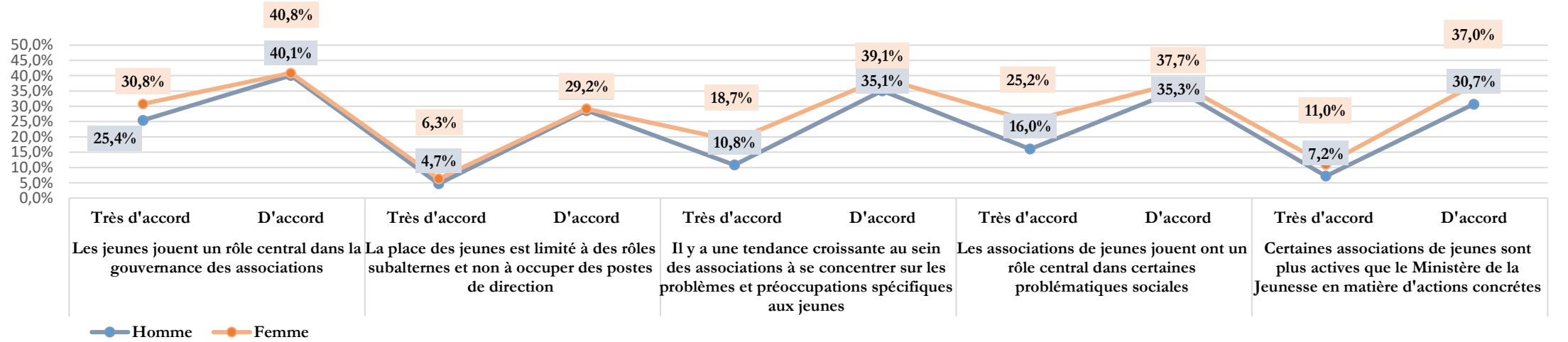
Ces résultats suggèrent que les femmes ont une perception plus positive du rôle des jeunes dans les organisations de la société civile et qu'elles sont plus convaincues de leur capacité à occuper des postes de responsabilité.

Figure (37) Croisement de la perception du rôle des femmes dans le travail association avec le genre



croisement de la perception du rôle des jeunes dans le travail association avec le genre

Figure (38)



4-3 Différences d'opinions en fonction de l'âge sur la participation des femmes et des jeunes dans les organisations de la société civile

Globalement, il semble y avoir une tendance à reconnaître le rôle central des femmes dans la gouvernance des associations. Cette reconnaissance augmente avec l'âge. Ainsi, environ (68%) des répondants de moins de 35 ans et (77,3%) des répondants de plus de 66 ans sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les femmes jouent un rôle central dans la gouvernance des associations. Il est à noter que la proportion de répondants qui sont tout à fait d'accord diminue avec l'âge, et augmente de nouveau pour la tranche de 66 ans et plus.

En ce qui concerne la perception de la place des femmes dans les organisations de la société civile, il y a une tendance à considérer que leur place est limitée à des rôles subalternes, bien que cette perception soit plus prononcée chez les répondants plus âgés. Ainsi, 36% des répondants de plus de 66 ans sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que la place des femmes est limitée à des rôles subalternes, contre seulement (27,7%) des répondants de moins de 35 ans.

Les données montrent également que les participants appartenant à la tranche d'âge 66+ sont plus nombreux à penser qu'il y a une tendance croissante à se concentrer sur les problèmes et préoccupations spécifiques aux femmes. Ainsi, (62,3%) des répondants de plus de 66 ans sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'il y a une tendance croissante à se concentrer sur ces problèmes, contre (60%) des répondants de moins de 35 ans.

Enfin, les répondants sont divisés quant à savoir si les associations féminines sont plus actives que le ministère de la Femme en matière d'actions concrètes. Les répondants plus âgés sont légèrement moins susceptibles de croire en l'efficacité des associations féminines que les répondants plus jeunes.

Concernant la perception de la place et rôle des jeunes selon la tranche d'âge, les pourcentages les plus élevés de personnes d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée que les jeunes jouent un rôle central dans la gouvernance des associations se trouvent parmi les répondants âgés de 18 à 35 ans et de 66 ans et plus, .Cela suggère que les jeunes eux-mêmes, soutenus par les + de 66 ans ont une vision plus positive de la contribution des jeunes dans ce domaine. Les pourcentages d'accord ou tout à fait d'accord sont légèrement plus bas chez les répondants de 36 à 50 ans et de 51 à 65 ans .

En ce qui concerne l'idée que la place des jeunes est limitée à des rôles subalternes et non à des postes de responsabilité, les pourcentages les plus élevés de personnes d'accord ou tout à fait d'accord sont relevés parmi les répondants de 66 ans et plus, avec des pourcentages beaucoup plus bas chez les autres groupes d'âge. Cela suggère que les répondants les plus âgés sont plus enclins à considérer les jeunes comme n'ayant pas encore l'expérience ou la maturité nécessaires pour occuper des postes de responsabilité / direction.

Quant à la tendance croissante à se concentrer sur les problèmes spécifiques aux jeunes, les répondants les plus jeunes (18-35 ans) sont les plus susceptibles de soutenir cette idée, mais les pourcentages restent élevés chez les autres groupes d'âge, avec les répondants de 66 ans et plus étant les plus affirmatifs.

En ce qui concerne le rôle des associations de jeunes dans certaines problématiques sociales, les pourcentages les plus élevés de personnes d'accord ou tout à fait d'accord sont parmi les répondants de 66 ans et plus, avec des pourcentages légèrement plus bas chez les autres groupes d'âge.

Enfin, pour ce qui est de l'idée que certaines associations de jeunes sont plus actives que le Ministère de la Jeunesse en matière d'actions concrètes, les pourcentages les plus élevés de personnes d'accord ou tout à fait d'accord sont parmi les répondants de 66 ans et plus, suivis de près par les répondants de 36 à 50 ans. Les répondants

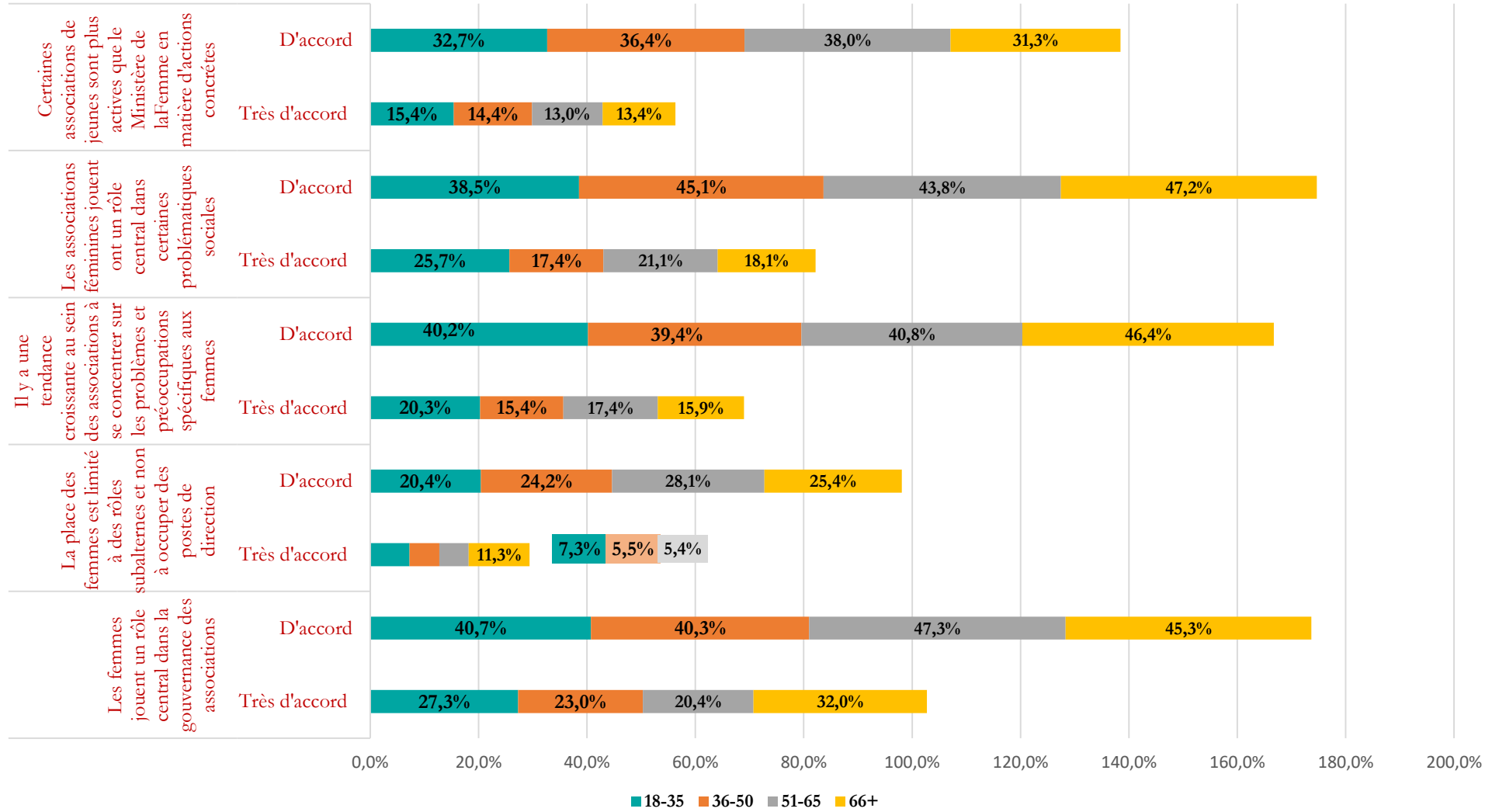
les plus jeunes (18-35 ans) ont les pourcentages d'affirmation les plus bas ,en étant "d'accord" ou "tout à fait d'accord" avec cette idée.

En somme, ces données suggèrent que les attitudes envers le rôle des jeunes dans les organisations de la société civile varient significativement selon l'âge des répondants, avec les plus jeunes étant plus susceptibles de soutenir une vision positive de la contribution des jeunes.

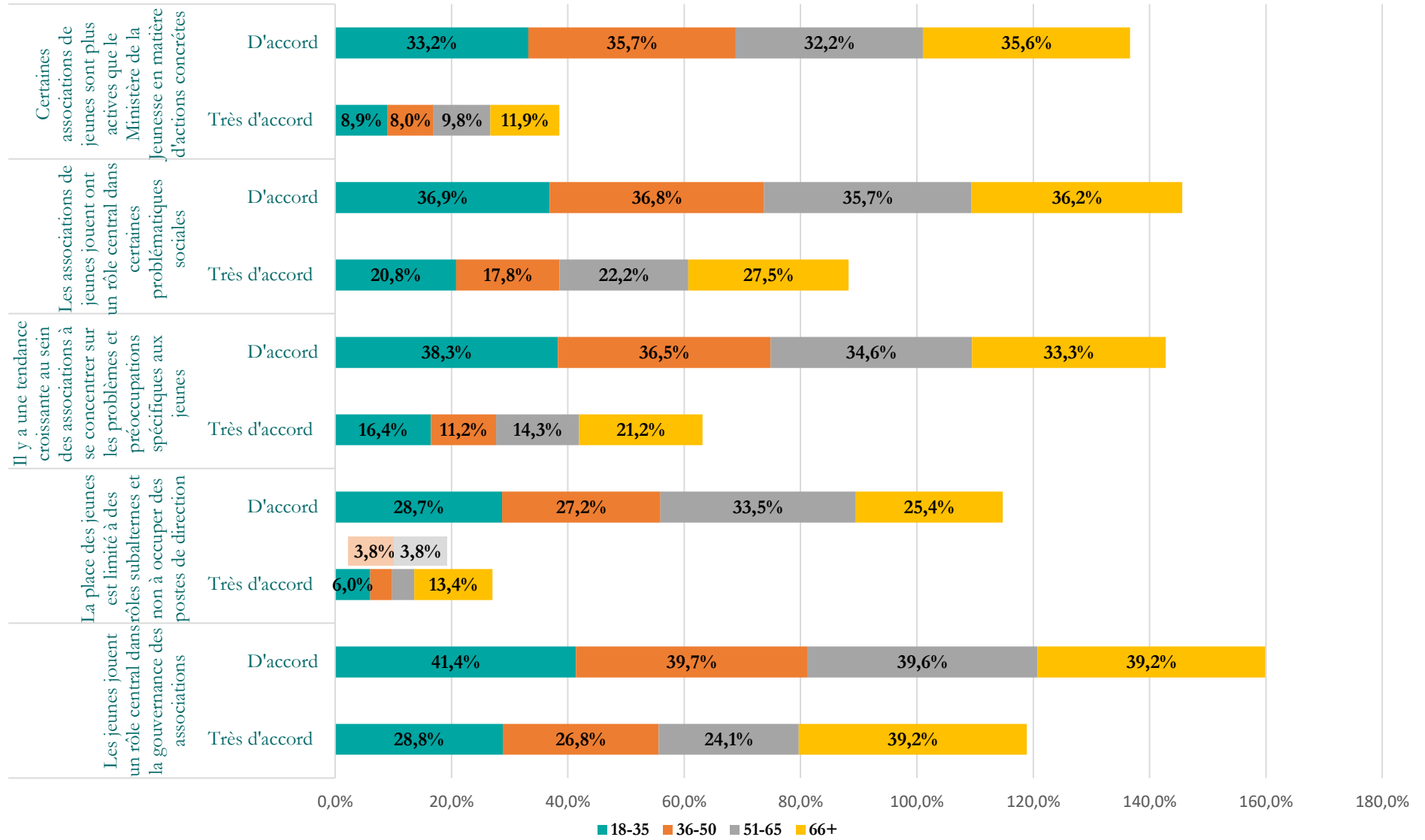
Figure (40)

Figure (39)

Croisement de la perception du rôle des femmes dans le travail association avec la trache d'âge



Croisement de la perception du rôle des jeunes dans le travail association avec la trache d'âge





APPLIED SOCIAL SCIENCES FORUM

Postal Address: 04, Rue de Damas,
1002 Bélvédère. Tunisia

